



Handi
FORMATION



2018

Professionnels et gestionnaires des ressources humaines
pour l'emploi des personnes en situation de handicap



NOUVEAU

PARCOURS DE FORMATION CERTIFIANT

Le parcours de formation « **handicap : accès et maintien dans l'emploi** » est certifiant. Cette certification est inscrite à l'inventaire de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP).

L'objectif de la certification est de permettre à tout professionnel du marché de l'emploi et aux responsables des ressources humaines d'accompagner dans l'emploi, ou vers l'emploi, une personne souffrant d'un handicap (psychique, mental, autisme, troubles Dys...).

CETTE CERTIFICATION EST COMPOSÉE DE 6 MODULES DE FORMATION :



- ✓ La durée du parcours est de 112 heures en centre de formation (en discontinu)
- ✓ Pour obtenir la certification, l'ensemble du parcours ne peut dépasser 4 ans
- ✓ Le parcours est éligible à la période de professionnalisation



Retrouvez le descriptif détaillé de ce parcours sur notre site internet www.handi-formation.fr

EDITO



C'est avec plaisir qu'Handi-Formation, le centre de formation de Cheops, vous propose la nouvelle édition de son **catalogue 2018** destiné **aux professionnels et gestionnaires des ressources humaines pour l'emploi des personnes en situation de handicap**.

Vous pourrez y découvrir les thématiques de formation suivantes :

- ✓ La connaissance du handicap
- ✓ Les politiques d'emploi des travailleurs handicapés « employeurs publics et privés »
- ✓ La santé au travail et le maintien dans l'emploi
- ✓ La professionnalisation des conseillers d'insertion
- ✓ La professionnalisation des managers et dirigeants

10 nouveaux produits ont été référencés et nous vous invitons à découvrir en page 13 nos **réunions d'information en classes virtuelles**.

Handi-Formation confirme sa volonté de porter et valoriser la formation continue comme un levier de professionnalisation. A cet égard, nous sommes heureux de vous proposer **un parcours de formation certifiant « Handicap : accès et maintien dans l'emploi »**.

Par ailleurs, pour permettre la professionnalisation des salariés :

- Des intervenants experts, rompus au monde du handicap et aux problématiques actuelles, garantissent des contenus de formations de qualité, adaptés aux attentes et besoins exprimés ;
- Handi-Formation est certifié OPQF (Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation) garantissant ainsi sa qualité et son professionnalisme.

Enfin, dans le but d'optimiser les coûts de formation, le centre de formation de Cheops propose des formations en région.

Nous espérons que notre outil de professionnalisation que constitue ce catalogue, vous aidera à organiser le développement des compétences au sein de vos structures et suscitera l'intérêt et la motivation de vos collaborateurs.

Handi-Formation reste à votre écoute pour prendre en compte votre projet et l'affiner si besoin.

Jean-Pierre BÉNAZET
Président de CHEOPS

Sommaire thématique

A - La connaissance du Handicap

A 10 / Handicap psychique et emploi

A 11 / Autisme et emploi

A 12 / Handicaps spécifiques et emploi

A 13 / Handicap moteur et emploi

A 14 / Troubles "Dys" et emploi

A 15 / Maladies chroniques évolutives et emploi

A 16 / Handicap mental et emploi

A 17 / Dépasser les pertes de santé et emploi

B - Les politiques d'emploi des travailleurs handicapés " Employeurs publics et privés "

B 10 / Connaître et comprendre la déclaration obligatoire d'emploi des TH (DOETH)

B 11 / Missions des représentants du personnel dans les politiques d'emploi des TH

B 12 / Favoriser l'intégration du handicap dans les équipes

B 13 / Communiquer sur le handicap : faciliter les démarches de reconnaissance

B 14 / Chargés de mission handicap : missions et enjeux

C - La santé au travail et le maintien dans l'emploi

C 10 / Inscrire l'ergonomie dans son quotidien professionnel (modules 1 et 2)

C 11 / Approche ergonomique, Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et retour à l'emploi

C 12 / Perfectionnement à la démarche ergonomique

C 13 / Aménagement du temps de travail face à une situation de handicap

C 14 / Compensation du handicap

C 15 / Maintien dans l'emploi

C 16 / Maintien dans l'emploi dans la fonction publique

C 17 / Gestion sociale du salarié en arrêt maladie

C 18 / Sensibilisation "politique de prévention du handicap"

C 19 / Aspects juridiques de la médecine du travail : conséquences sur l'inaptitude

C 20 / Pénibilité, vieillissement, usure professionnelle

Dates		Page 19
	29 - 30 - 31 Mai	Paris
	18 - 19 Septembre	Paris
	27 - 28 - 29 Novembre	Paris
	13 - 14 - 15 Novembre	Paris
	04 - 05 Octobre	Paris
	26 - 27 - 28 Juin	Paris
	13 - 14 - 15 Juin	Paris
	06 - 07 Novembre	Paris
		Page 28
	18 Janvier / 08 Novembre	Paris
	19 Juin	Paris
	30 Janvier	Paris
	06 Octobre	Paris
	20 - 21 Mars	Paris
		Page 34
	25 - 26 Septembre et 16 - 17 Octobre	Nouveau 🗨️ Paris
	29 - 30 Mai	Nouveau 🗨️ Paris
	11 - 12 Décembre	Paris
	15 Mars	Paris
	27 - 28 - 29 Mars	Paris
	05 Juin	Paris
	04 - 05 - 06 Décembre	Paris
	09 Octobre	Paris
	05 Avril	Paris
	01 ^{er} Février	Paris
	11 - 12 - 13 Décembre	Paris

Sommaire thématique

D - La professionnalisation des conseillers d'insertion

- D 10 / Conseil à l'entreprise : réaliser un diagnostic social adapté à l'emploi des TH
- D 11 / Conseil à l'entreprise : proposer, négocier, vendre une offre de services
- D 12 / Prospection entreprise
- D 13 / Optimiser le recrutement avec un sourcing adapté
- D 14 / Promouvoir les contrats d'alternance auprès des employeurs
- D 15 / Droit du travail
- D 16 / Approche générale de l'emploi des TH pour les nouveaux collaborateurs
- D 17 / Illettrisme : repérer pour orienter, accueillir et accompagner les publics
- D 18 / Techniques d'entretien
- D 19 / Comprendre les mécanismes de la motivation et de l'engagement
- D 20 / Gérer les conduites agressives dans l'accueil du public
- D 21 / Gérer les conduites addictives dans l'accompagnement vers l'emploi
- D 22 / Évaluation professionnelle : analyse, transfert, développement des compétences
- D 23 / Tests, mesures, évaluation des compétences et aptitudes
- D 24 / Guider et accompagner l'orientation professionnelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- D 25 / Maîtriser les dispositifs de formation pour mieux instruire les dossiers
- D 26 / Rédiger des écrits professionnels
- D 27 / Animer un groupe ou un atelier avec créativité et efficacité
- D 28 / Confiance en soi, image de soi, hygiène pour le public accompagné
- D 29 / Maîtriser PARCOURS H

E - La professionnalisation des managers et dirigeants

- E 10 / Élaborer et piloter un plan de formation
- E 11 / Entretien professionnel
- E 12 / Conduire des entretiens annuels
- E 13 / Renforcer ses compétences managériales
- E 14 / Mieux appréhender les conflits managériaux
- E 15 / Conduite et gestion de projets
- E 16 / Organiser son activité et gérer son temps
- E 17 / Prise de parole en public et animation de réunion
- E 18 / Clauses sensibles du contrat de travail («y compris le télétravail»)

Dates		Page 46
24 - 25 - 26 Janvier / 18 - 19 - 20 septembre		Paris
18 - 19 - 20 Décembre		Paris
06 - 07 - 08 Février		Paris
03 Octobre	Nouveau ””	Paris
22 - 23 Mai		Paris
05 - 06 - 07 Juin		Paris
19 - 20 - 21 Juin		Paris
26 Juin	Nouveau ””	Paris
26 - 27 - 28 Septembre		Paris
04 - 05 - 06 Décembre	Nouveau ””	Paris
15 - 16 - 17 Mai		Paris
16 - 17 - 18 Octobre		Paris
09 - 10 - 11 Octobre		Paris
30 - 31 Janvier		Paris
27 - 28 - 29 Mars		Paris
23 - 24 janvier	Nouveau ””	Paris
13 - 14 Mars		Paris
09 - 10 - 11 Octobre		Paris
13 - 14 - 15 Février	Nouveau ””	Paris
Formation en INTRA		Sur site
		Page 67
03 Avril / 06 Novembre		Paris
13 Mars / 19 Octobre		Paris
28 Septembre		Paris
13 - 14 Novembre	Nouveau ””	Paris
06 - 07 Novembre	Nouveau ””	Paris
27 - 28 Septembre		Paris
25 Juin	Nouveau ””	Paris
20 - 21 Mars		Paris
24 Mai		Paris

Sommaire chronologique

Janvier

B 10 / Connaître et comprendre la déclaration obligatoire d'emploi des TH (DOETH)

D 25 / Maîtriser les dispositifs de formation pour mieux instruire les dossiers

D 10 / Conseil à l'entreprise : réaliser un diagnostic social adapté à l'emploi des TH

B 12 / Favoriser l'intégration du handicap dans les équipes

D 23 / Tests, mesures, évaluation des compétences et aptitudes

Février

C 19 / Aspects juridiques de la médecine du travail : conséquences sur l'inaptitude

D 12 / Prospection entreprise

D 28 / Confiance en soi, image de soi, hygiène pour le public accompagné

Mars

E 11 / Entretien professionnel

D 26 / Rédiger des écrits professionnels

C 13 / Aménagement du temps de travail face à une situation de handicap

B 14 / Chargés de mission handicap : missions et enjeux

E 16 / Prise de parole en public et animation de réunion

C 14 / Compensation du handicap

D 24 / Guider et accompagner l'orientation professionnelle des bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Avril

E 10 / Élaborer et piloter un plan de formation

C 18 / Sensibilisation "politique de prévention du handicap"

Mai

D 20 / Gérer les conduites agressives dans l'accueil du public

D 14 / Promouvoir les contrats d'alternance auprès des employeurs

E 18 / Clauses sensibles du contrat de travail (« y compris le télétravail »)

C 11 / Approche ergonomique, Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et retour à l'emploi

A 10 / Handicap psychique et emploi

Juin

C 15 / Maintien dans l'emploi

D 15 / Droit du travail

A 16 / Handicap mental et emploi

B 11 / Missions des représentants du personnel dans les politiques d'emploi des travailleurs handicapés

D 16 / Approche générale de l'emploi des TH pour les nouveaux collaborateurs

E 16 / Organiser son activité et gérer son temps

D 17 / Illettrisme : repérer pour orienter, accueillir et accompagner les publics

A 15 / Maladies chroniques évolutives et emploi

Découvrez les programmes

	DATES	LIEU
	18 Janvier	Paris
	23 - 24 Janvier	Paris
	24 - 25 - 26 Janvier	Paris
	30 Janvier	Paris
	30 - 31 Janvier	Paris
	01 ^{er} Février	Paris
	06 - 07 - 08 Février	Paris
	13 - 14 - 15 Février	Paris
	13 Mars	Paris
	13 - 14 Mars	Paris
	15 Mars	Paris
	20 - 21 Mars	Paris
	20 - 21 Mars	Paris
	27 - 28 - 29 Mars	Paris
	27 - 28 - 29 Mars	Paris
	03 Avril	Paris
	05 Avril	Paris
	15 - 16 - 17 Mai	Paris
	22 - 23 Mai	Paris
	24 Mai	Paris
	29 - 30 Mai	Paris
	29 - 30 - 31 Mai	Paris
	05 Juin	Paris
	05 - 06 - 07 Juin	Paris
	13 - 14 - 15 Juin	Paris
	19 Juin	Paris
	19 - 20 - 21 Juin	Paris
	25 juin	Paris
	26 Juin	Paris
	26 - 27 - 28 Juin	Paris

des classes virtuelles en page 13

Sommaire chronologique

Septembre

A 11 / Autisme et emploi

D 10 / Conseil à l'entreprise : réaliser un diagnostic social adapté à l'emploi des TH

C 10 / Inscrire l'ergonomie dans son quotidien professionnel (module 1)

D 18 / Techniques d'entretien

E 15 / Conduite et gestion de projets

E 12 / Conduire des entretiens annuels

Octobre

D 13 / Optimiser le recrutement avec un sourcing adapté

A 14 / Troubles "Dys" et emploi

B 13 / Communiquer sur le handicap : faciliter les démarches de reconnaissance

C 17 / Gestion sociale du salarié en arrêt maladie

D 22 / Évaluation professionnelle : analyse, transfert, développement des compétences

D 27 / Animer un groupe ou un atelier avec créativité et efficacité

C 10 / Inscrire l'ergonomie dans son quotidien professionnel (module 2)

D 21 / Gérer les conduites addictives dans l'accompagnement vers l'emploi

E 11 / Entretien professionnel

Novembre

E 10 / Élaborer et piloter un plan de formation

A 17 / Dépasser les pertes de santé et emploi

E 14 / Mieux appréhender les conflits managériaux

B 10 / Connaître et comprendre la déclaration obligatoire d'emploi des TH (DOETH)

E 13 / Renforcer ses compétences managériales

A 13 / Handicap moteur et emploi

A 12 / Handicaps spécifiques et emploi

Décembre

C 16 / Maintien dans l'emploi dans la fonction publique

D 19 / Comprendre les mécanismes de la motivation et de l'engagement

C 12 / Perfectionnement à la démarche ergonomique

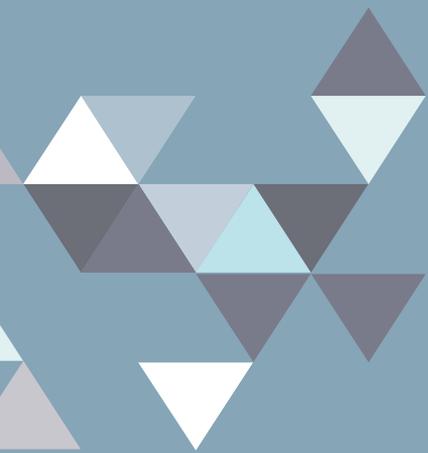
C 20 / Pénibilité, vieillissement, usure professionnelle

D 11 / Conseil à l'entreprise : proposer, négocier, vendre une offre de services

Découvrez les programmes

	DATES	LIEU
	18 - 19 Septembre	Paris
	18 - 19 - 20 Septembre	Paris
	25 - 26 Septembre	Paris
	26 - 27 - 28 Septembre	Paris
	27 - 28 Septembre	Paris
	28 Septembre	Paris
	03 Octobre	Paris
	04 - 05 Octobre	Paris
	06 Octobre	Paris
	09 Octobre	Paris
	09 - 10 - 11 Octobre	Paris
	09 - 10 - 11 Octobre	Paris
	16 - 17 Octobre	Paris
	16 - 17 - 18 Octobre	Paris
	19 Octobre	Paris
	06 Novembre	Paris
	06 - 07 Novembre	Paris
	06 - 07 Novembre	Paris
	08 Novembre	Paris
	13 - 14 Novembre	Paris
	13 - 14 - 15 Novembre	Paris
	27 - 28 - 29 Novembre	Paris
	04 - 05 - 06 Décembre	Paris
	04 - 05 - 06 Décembre	Paris
	11 - 12 Décembre	Paris
	11 - 12 - 13 Décembre	Paris
	18 - 19 - 20 Décembre	Paris

des classes virtuelles en page 13



CLASSES VIRTUELLES

Les classes virtuelles sont des réunions d'information d'une durée 2 heures en visio-conférence entre des apprenants et un expert. L'objectif de ces réunions est d'apporter des connaissances spécifiques sur un sujet.

Handi-Formation propose des classes virtuelles sur 2 thématiques.

La connaissance du handicap :

- Les troubles bipolaires
- Les troubles Dys
- Les pertes de santé à dépasser
- Les maladies mentales
- Accueillir les personnes sourdes et malentendantes

Les politiques d'emploi des TH «Employeurs publics et privés» :

- Gérer les difficultés des salariés sur leur poste de travail et les orienter
- Lever les freins et les préjugés sur le handicap
- Comprendre le cadre administratif du handicap
- Les fondamentaux du handicap au travail
- Être tuteur d'apprentis en situation de handicap

Découvrez le détail des programmes des classes virtuelles ci-après.

VA10 / LES TROUBLES BIPOLAIRES

Personnes concernées :

Conseillers d'insertion et professionnels chargés des mesures d'insertion socio-professionnelle

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant et spécialiste du handicap

Durée : 2 heures

Date(s) :

26 Mars 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Connaître les bases des troubles « bipolaires »
- Savoir accompagner une personne souffrant de troubles bipolaires



PROGRAMME

- «Être bipolaire» : Une terminologie d'actualité mais peu connue en définitive
- Qu'est-ce que ces deux pôles : «actif» et «dépressif» ?
- Cyclothymie (humeur en cycle) et syndrome maniaco-dépressif, quelles différences ?
- Les appuis sur lesquels construire un trajet professionnel et les limites à prendre en compte
- Quand le traitement médical fait son œuvre, quelles options d'emploi possibles ? Toutes ! Pourquoi ?

VA11 / LES TROUBLES DYS (DYSPHASIE, DYSPRAXIE, DYSLEXIE)

Personnes concernées :

Conseillers d'insertion et professionnels chargés des mesures d'insertion socio-professionnelle

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant et spécialiste du handicap

Durée : 2 heures

Date(s) :

15 Janvier 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Connaître les bases de la question des troubles de «dys»fonctionnement
- Savoir accompagner une personne souffrant de troubles « Dys »



PROGRAMME

- Rappel des types de troubles « Dys »
- Les troubles « Dys » qui font obstacles aux apprentissages
- L'accompagnement dans l'accès à l'emploi

VA12 / LES PERTES DE SANTÉ À DÉPASSER

Personnes concernées :

Conseillers d'insertion et professionnels chargés des mesures d'insertion socio-professionnelle

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant et spécialiste du handicap

Durée : 2 heures

Date(s) :

05 Mars 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Connaître la notion centrale des problématiques de deuil (santé, emploi, qualification professionnelle ...)
- Savoir repérer et mettre en œuvre les bases d'un accompagnement socio-professionnel d'une personne souffrant de ces deuils



PROGRAMME

- Présentation de la notion du ou des deuils auxquels il faudra faire face
- Les phases classiques du travail de deuil et les conduites les mieux adaptées pour chaque étape
- Les modalités d'intervention de soins, de remobilisation et de reconstruction
- La résilience
- L'appui socio-professionnel en question : à quels moments et à quelle vitesse ?

VA13 / LES MALADIES MENTALES

Personnes concernées :

Conseillers d'insertion et professionnels chargés des mesures d'insertion socio-professionnelle

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant et spécialiste du handicap

Durée : 2 heures

Date(s) :

14 Mai 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Connaître les fondements des maladies mentales
- Savoir mettre en œuvre les bases d'un accompagnement socio-professionnel adapté



PROGRAMME

- Spécificités à propos des syndromes névrotiques et psychotiques
- La notion de la relation à l'autre : un alter ego ou un autre très différent
- Prise en charge et traitement, les notions d'observance et de (ré)équilibrage des soins psychotropes
- Les risques de décompensation et l'absolue nécessité de travailler en réseau
- L'insertion professionnelle, le champ des possibles et ses limites

Personnes concernées :

Conseillers d'insertion et professionnels chargés des mesures d'insertion socio-professionnelle

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant et spécialiste du handicap

Durée : 2 heures

Date(s) :

26 Mars 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Connaître les bases des troubles sensoriels de l'audition
- Savoir accompagner une personne malentendante ou sourde
- Connaître les bases de la communication "autre" à imaginer et/ou mettre en place



PROGRAMME

- «Être sourd ou malentendant » : Une terminologie d'actualité vers une posture de vie de plus en plus autonome (domicile, travail, voyages, services...)
- Quelle différence entre surdit  et hypoacousie ?
- Typologie des surdit s,   quel moment ces personnes sont-elles le plus d savantag es ?
- Les Compensations possibles :
 - Appareillages
 - Contournements
 - Lecture labiale
 - Boucle magn tique
 - Langue des signes fran aise (LSF)
 - Interface / interpr te
- Quand les am nagements de poste de travail sont n cessaires, qui, quoi, comment ?

Personnes concern es :

Directions, RH, managers, IRP,  quipes

Pr -requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant RH sp cialis  dans l'emploi de personnes handicap es

Dur e : 2 heures

Date(s) :

05 F vrier 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Surveiller les facteurs d'alerte
- Savoir anticiper l'incapacit  en  tant proactif



PROGRAMME

- Apparition du handicap en emploi
- Les facteurs d'alerte   surveiller
- Le processus de sant  au travail et de maintien dans l'emploi
- Engager le dialogue avec un salari  et l'accompagner

VB11 / LEVER LES FREINS ET LES PRÉJUGÉS SUR LE HANDICAP

Personnes concernées :

Directions, RH, managers, IRP, équipes

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

Durée : 2 heures

Date(s) :

19 Mars 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Disposer des outils et connaître les partenaires nécessaires à une sensibilisation efficace et durable
- Être à même d'initier une démarche visant à lever les préjugés



PROGRAMME

- Préjugés vs Réalité : éléments de langage contre idées ancrées
- Leviers de sensibilisation et pièges en interne comme en externe
- Bonnes pratiques à connaître pour une sensibilisation réussie
- Moyens nécessaires (budget, temps, partenaires)

VB12 / COMPRENDRE LE CADRE ADMINISTRATIF DU HANDICAP

Personnes concernées :

Directions, RH, managers, IRP, équipes, conseillers emploi

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

Durée : 2 heures

Date(s) :

11 Juin 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Connaître la diversité de bénéficiaires de la Loi de 2005
- Connaître les démarches à réaliser et les acteurs à mobiliser



PROGRAMME

- Plusieurs origines au handicap, plusieurs statuts administratifs
- Plusieurs degrés de handicap, plusieurs orientations
- Les démarches et les dispositifs généraux
- Qui fait quoi ? Les partenaires vers qui orienter des salariés ou demandeurs d'emploi

Personnes concernées :

Directions, RH, managers, IRP, équipes

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

Durée : 2 heures

Date(s) :

23 Avril 2018 : 09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- Disposer d'une définition exhaustive du handicap
- Comprendre la diversité et les origines du handicap
- L'expliquer en contexte professionnel



PROGRAMME

- Définition légale du handicap
- Diversité et origines du handicap
- Statuts administratifs
- Le handicap en chiffres

VB14 / ÊTRE TUTEUR D'APPRENTIS EN SITUATION DE HANDICAP

Personnes concernées :

Services RH, managers, maîtres d'apprentissage

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

Durée : 2 heures

Date(s) :

17 Septembre 2018 :
09H30 - 11H30

125 €
NET PAR
PARTICIPANT



OBJECTIFS

- S'approprier son rôle de tuteur
- Veiller à l'adéquation du poste de travail
- Évaluer le travail de l'apprenti



PROGRAMME

- Spécificités de l'apprentissage chez les travailleurs handicapés
- Relations avec l'enseignant référent et la médecine du travail
- Évaluation du poste et du travail
- Conduite d'entretiens



LA CONNAISSANCE DU HANDICAP

Personnes concernées :

Toute personne chargée d'accompagner des personnes handicapées vers l'emploi

Pédagogie :

Échanges de pratiques
Études de cas
Apports théoriques

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Psychologue, consultant formateur et spécialiste du handicap

Lieu : Paris**Durée :** 3 jours**Date(s) :**

29 - 30 - 31 Mai 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande

CERTIFIANT

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Présenter les psychopathologies du handicap psychique et des troubles de la personnalité
- Approfondir les connaissances et conduites à tenir en face de personnes atteintes d'un handicap psychique
- Évaluer, orienter la prise en charge et ajuster les bonnes conduites à tenir face à ces personnes

**PROGRAMME**

- 1. Vocabulaire général de la psychologie** en liaison avec le thème de la formation
- 2. Notions clés pour comprendre et agir** avec les personnes souffrant de troubles psychiques
- 3. Rappel des grandes catégories de handicaps psychiques** et des grands syndromes (troubles mentaux, troubles des conduites et comportements, troubles cognitifs et de capacités intellectuelles, mécanisme de déviance)
- 4. Notions de cadre de référence** dans l'accompagnement et l'insertion professionnelle. Les différents cadres de référence des professionnels intervenant (psychiatres, travailleurs sociaux, chargés d'insertion ...)
- 5. Approfondir la notion d'enjeux relationnels dans l'accompagnement** entre le chargé de mission et la personne souffrant de troubles psychiques ; méthodologie de suivi de parcours et analyse des signes avant-coureurs significatifs
- 6. Présentation de modèles relationnels** utilisés par ces personnes dans leur relation au monde et avec les acteurs de l'insertion socio-professionnelle
- 7. Précautions à mettre en œuvre** dans la gestion des entretiens et de l'accompagnement de personnes présentant des troubles psychiques
- 8. Identification des différents acteurs** et des différents dispositifs de prise en charge
- 9. Principales compensations et aménagements possibles et/ou nécessaires** entre un candidat souffrant de maladie psychique et un employeur

Personnes concernées :

Toute personne chargée d'accompagner les personnes autistes vers une insertion socio-professionnelle

Pédagogie :

Apports théoriques
Échanges de pratiques

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Psychologue, consultant formateur, spécialiste du handicap

Lieu : Paris**Durée :** 2 jours**Date(s) :**

18 - 19 Septembre 2018

Tarif : 920 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande

CERTIFIANT

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Connaître l'ensemble des troubles du spectre de l'autisme
- Distinguer les différents désavantages et atouts liés à l'autisme
- Repérer les atouts et les bonnes conduites à tenir pour accompagner les personnes autistes vers la formation et/ou vers l'emploi

**PROGRAMME****1. Rappel de ce qu'est « le spectre autistique »**

- Une maladie neurologique qui altère les capacités et comportements relationnels
- Les différents syndromes du spectre autistique : de l'autisme de Kanner au syndrome d'Asperger

2. Les désavantages composant le spectre autistique

- L'angoisse, le repli sur soi, les crises
- Les différents troubles du comportement : relationnels, alimentaires...

3. Les troubles autistiques permettant d'envisager une autonomie suffisante pour aller à l'emploi

- La stabilité intérieure rassurante pour dépasser les angoisses et les replis sur soi
- Le cas de l'autisme dit « d'Asperger » ou de haut niveau ; compétents mais parfois dysharmoniques

4. Les bonnes conduites à tenir face à une personne autiste

- La qualité de la relation passe par une communication avec des concepts concrets et pragmatiques
- Le champ sémantique des mots utilisés doit être connu pour être compris

5. Et face à l'employeur

- Pas d'insertion possible si l'employeur n'est pas sensibilisé !
- Le tutorat et le suivi en entreprise sont des actions obligatoires
- Les aides (outils logiciels, tableaux, notes, process) à l'organisation du travail sont toujours à imaginer car souvent elles font la différence pour un maintien durable dans l'emploi

Personnes concernées :

Toute personne chargée d'accompagner des personnes handicapées vers l'emploi

Pédagogie :

Échanges de pratiques
Débat et échanges sur des situations précises

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Psychologue, consultant formateur et spécialiste du handicap

Lieu : Paris**Durée :** 3 jours**Date(s) :**

27 - 28 - 29 Novembre 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande

CERTIFIANT

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Mettre en perspective les retentissements des pathologies avec la problématique d'insertion professionnelle
- Présenter des informations propices à une meilleure prise en compte des usagers atteints de maladies spécifiques

**PROGRAMME****1. Les traumatisés crâniens, les UEROS et les accidents vasculaires cérébraux**

- Typologie générale, structures d'appui, modalités d'aide vers le retour à l'emploi

2. Les déficiences visuelles

- Typologie générale, approches de contraintes visuelles, méthodes et techniques de compensation, présentation de matériels adaptés (barrette à picots, générateurs vocaux, logiciels...)

3. Le handicap mental

- Typologie générale, structures d'appui, modalités d'aide vers le retour à l'emploi

4. Les déficients auditifs

- Typologie générale, approches de contraintes auditives, méthodes et techniques de communication, initiation à l'échange non-verbal simplifié, présentation de matériels adaptés

5. Les personnes atteintes d'épilepsie

- Typologie générale, structures d'appui, modalités d'aide vers le retour à l'emploi

6. Les personnes atteintes de diabète

- Typologie générale, structures d'appui, modalités d'aide vers le retour à l'emploi

Personnes concernées :

Acteurs de l'insertion et du maintien dans l'emploi

Pédagogie :

Rappels cliniques,
Notions d'ergonomie illustrées d'exemples d'aménagements de postes et de situations de travail rencontrées en entreprise

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant spécialiste du handicap

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

13 - 14 - 15 Novembre 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Comprendre le handicap moteur (origine, conséquences, évolution, etc.)
- Savoir évaluer le degré de handicap du bénéficiaire pour mieux déterminer ses capacités
- Être capable d'utiliser les outils de la démarche ergonomique pour trouver un poste de travail en adéquation avec les incapacités de la personne



PROGRAMME

1. Handicap moteur

- Causes du handicap moteur (pathologies acquises, pathologies évolutives, les traumatismes, etc.)
- Conséquences du handicap moteur (les déficiences : type, évolution, aggravation, etc.)
- Évaluation des déficiences et incapacités conduisant au handicap au travail
- Comprendre le handicap moteur (réalisation d'exercices pratiques en salle)

2. Handicap moteur et emploi

- Handicap moteur et maintien dans l'emploi (trouver des compensations, aménager le poste de travail)
- Handicap moteur et insertion dans l'emploi (trouver un poste adapté, adapter le poste et son environnement)
- Présentation de la démarche ergonomique, et de ses outils à utiliser, pour adapter le poste de travail



Personnes concernées :

Toute personne chargée d'accompagner des personnes sujettes à des « Dys » vers une insertion professionnelle durable

Pédagogie :

Des apports théoriques
Echanges de pratiques

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Psychologue, consultant formateur et spécialiste du handicap

Lieu : Paris**Durée :** 2 jours**Date(s) :**

04 - 05 Octobre 2018

Tarif : 920 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande

CERTIFIANT

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Connaître le spectre de l'ensemble des troubles des dysfonctionnements
- Distinguer les dysphasies, dyspraxies, dysorthographies, dyscalculies, les TDAH, trouble de l'attention et hyperactivité
- Repérer les bonnes conduites à tenir pour les accompagner vers la formation et/ou vers l'emploi

**PROGRAMME****1. Rappel des mécanismes et fonctions exécutives en jeu dans les troubles « Dys »**

- Mécanisme de la mémoire (mémoire de travail, mémoire à court, moyen et à long terme, vigilance, attention, concentration, communication, motricité coordonnée et raisonnements inductifs, déductifs, pratico-techniques et logico-mathématiques)

2. Rappel des types de troubles « Dys »

- Ce qui est « Dys » et ce qui ne l'est pas !

3. Les troubles « Dys » qui font obstacle aux apprentissages

- Troubles de l'attention, de la vigilance, et déconcentration
- Troubles impactant fortement le contexte de la communication écrite et des capacités rédactionnelles...

4. L'accompagnement et la compensation dans l'aide à l'accès à l'emploi pour les « Dys »

- Comment imaginer les compensations, ajustements de cadre d'emploi et d'aménagements de poste et de mission en faveur de l'emploi pérenne de ces personnes « Dys »

5. L'aide au choix professionnel et à l'accompagnement

Personnes concernées :

Toute personne exerçant une activité en lien avec la thématique

Pédagogie :

Apport théorique
Réalisation d'exercices
Présentation de cas concrets

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant formateur spécialiste du handicap

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

26 - 27 - 28 Juin 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande



CERTIFIANT

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Connaître les principaux types de maladies chroniques évolutives (origine, évolutions, conséquences, compensations, etc.)
- Savoir évaluer le degré de handicap du bénéficiaire pour mieux déterminer ses capacités
- Être capable d'utiliser les outils pour trouver un poste de travail en adéquation avec le degré de handicap de la personne



PROGRAMME

1. Présentation des maladies chroniques invalidantes

- Présentations générales (définition, épidémiologie, etc.)
- Présentation des principales maladies évolutives chroniques et de leurs spécificités (lombalgie, maladies neurologiques, pathologies rhumatismales, etc.)
- Évaluation des déficiences et incapacités au travail

2. Maladies chroniques évolutives et emploi, compensation et aménagement

- Maintien dans l'emploi, prévenir et ajuster les aides techniques évolutives, ajuster la notion de temps au travail...
- Insertion dans l'emploi avec prévention et conseils en aménagement du poste de la personne
- Adaptation d'outils, (appui, déplacement, postures, informatique...) en fonction des pathologies observées
- État des lieux et exemples nombreux de solutions trouvées



Personnes concernées :

Toute personne chargée d'accompagner des personnes handicapées vers l'emploi

Pédagogie :

Exposés théoriques, analyse et illustration par l'exemple, débats et échanges sur des situations précises

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Psychologue, consultant formateur et spécialiste du handicap

Lieu : Paris**Durée :** 3 jours**Date(s) :**

13 - 14 - 15 Juin 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande

CERTIFIANT

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
 Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Approfondir les connaissances concernant la notion de déficience intellectuelle
- Loi 2005, emploi protégé et emploi en milieu ordinaire, connaissance et contraintes
- Identifier les déficiences, attitudes psychologiques et aptitudes requises pour être en poste de travail adapté
- Connaître les modalités d'entrée en travail protégé (ESAT, entreprise adaptée et contrat d'insertion)

**PROGRAMME**

1. Vocabulaire général concernant la déficience intellectuelle

2. Connaissance des grandes catégories de déficiences intellectuelles : handicaps psychiques et grands syndromes (retards intellectuels simples, retards intellectuels associés, troubles cognitifs sévères, difficultés intellectuelles des cérébraux lésés)

3. Description et analyse capacitaire des principales pathologies rencontrées

4. Connaissance des dispositifs pour aider les personnes ayant des troubles intellectuels à accéder à l'emploi

5. Aides périphériques à l'emploi pouvant s'avérer nécessaires et travail en partenariat qui s'impose

6. Présentation de tableaux simples d'aide au repérage rapide au sein d'une structure d'insertion socio-professionnelle

7. Présentation de modèles de relations et de collaboration à mettre en œuvre dans le management des postes protégés (ESAT et EA)

8. Identification des différents lieux de traitement et de prise en charge de ces personnes (centre de traitement, accompagnement de la personne, SAVS, SAMSAH, centre d'appui à l'insertion sociale...)

9. Principales compensations possibles et/ou nécessaires entre un candidat souffrant de retard intellectuel et un employeur

Personnes concernées :

Toute personne chargée d'accompagner des personnes en difficulté à se sortir de perte de santé et d'emploi

Pédagogie :

Échanges de pratiques
Études de cas
Apports théoriques

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant formateur et spécialiste du handicap

Lieu : Paris

Durée : 2 jours

Date(s) :

06 - 07 Novembre 2018

Tarif : 920 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Connaître la notion de perte (psychique, physique et sociale) qui constitue une épreuve à dépasser
- Mieux comprendre la notion du travail de deuil et répondre efficacement à l'enjeu de l'insertion professionnelle pour les personnes dont cette étape de travail est en cours de réalisation

**PROGRAMME****1. Connaître l'organisation de notions**

psychologiques importantes telles que « la perte, l'absence ou la cessation d'exister » de ce qui a été aimé ou possédé

2. Repérer les « objets, situations ou personnes »

qui peuvent faire l'objet de sentiments positifs (joie ou bonheur) et dont il sera nécessaire de faire le travail de deuil lors de leur perte

3. Connaître les différentes étapes et

événements à franchir pour une personne qui effectue un travail de deuil

4. Écoute technique de travail

pour l'accompagnement et l'insertion professionnelle d'une personne qui est en train d'effectuer un travail de deuil

5. Comment aider une personne

en souffrance liée à un deuil, à pouvoir se projeter dans une autre situation socio-professionnelle et dans un avenir plus serein

6. La découverte de la perte de son emploi et

atteinte de ses capacités physiques, sensorielles ou mentales faisant réagir les personnes et les obligeant à mettre en œuvre un travail de deuil

7. Comprendre pourquoi et comment le travail

de deuil est important à réaliser afin de dépasser ses difficultés

8. Appréhender l'importance que la notion de

travail de deuil prend pour des personnes reconnues travailleurs handicapés

9. Savoir comment réagir pour aider

la personne à sortir positivement de ce travail de deuil



LES POLITIQUES D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

«EMPLOYEURS PUBLICS ET PRIVÉS»

Personnes concernées :

Toute personne souhaitant s'appuyer sur l'obligation d'emploi pour favoriser l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

Pédagogie :

Entraînement par la réalisation d'un cas pratique
Utilisation d'un guide méthodologique

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Spécialiste du conseil à l'entreprise

Lieu : Paris

Durée : 1 journée

Date(s) :

18 Janvier 2018

08 Novembre 2018

Tarif : 490 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 350 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Conseiller et informer les employeurs
- Utiliser la DOETH pour inciter au développement de l'emploi des travailleurs handicapés
- Savoir remplir une DOETH



PROGRAMME

1. Évolution du cadre légal

2. Méthode de calcul pour déterminer le montant de la contribution des établissements à l'AGEFIPH

3. Valorisation de l'ensemble des modes de réponses à la loi du 11 Février 2005

- Emploi
- Contrats avec le secteur protégé et adapté
- Accueil de stagiaires
- Accord d'entreprise

4. Minorations de la contribution et dépenses déductibles

5. Spécificités du mode de calcul dans la fonction publique



Personnes concernées :

Représentants du personnel, membres du CHSCT, délégués syndicaux, référents handicap

Pédagogie :

Apports théoriques
Échanges, retours d'expériences réussies et de bonnes pratiques
Approches ludiques
Mises en situation

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

Lieu : Paris

Durée : 1 journée

Date(s) :

19 Juin 2018

Tarif : 490 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 350 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux et les impératifs de la loi de 2005
- Perfectionner son conseil auprès des salariés en situation de handicap
- Être force de proposition dans les négociations (accord collectif ...)



PROGRAMME

1. Loi du 11 février 2005 actualisée, la négociation annuelle obligatoire (NAO)

2. Handicap : de quoi parle-t-on? Les différentes représentations du handicap, de la définition du handicap à la reconnaissance de « travailleur handicapé », les différents statuts administratifs, les spécificités du handicap et les comportements à adopter

3. Rôle des différentes I.R.P. concernant l'emploi des personnes handicapées

4. Développer une politique en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés : les grands axes

5. Formalisation : la convention AGEFIPH et l'accord agréé, être force de proposition dans les négociations

6. Panorama des acteurs et des aides mobilisables

7. Dispositif d'aides à l'embauche et au maintien dans l'emploi



Personnes concernées :

Les managers de terrain et de proximité
 Les RRH et Business Partners
 Les collègues directs, équipes et collectifs de travail

Pédagogie :

Apports théoriques
 Échanges de pratiques
 Mises en situation

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

Lieu : Paris**Durée :** 1 journée**Date(s) :**

30 Janvier 2018

Tarif : 490 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 350 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Démystifier le handicap par une meilleure connaissance de la réalité des personnes handicapées en emploi
- Rassurer les participants sur leurs capacités à favoriser l'intégration durablement
- Donner envie aux participants d'accueillir et de travailler avec un collaborateur handicapé

**PROGRAMME**

- 1. Handicap, de quoi parle-t-on ?**
 Les différentes représentations du handicap, la définition légale, les typologies du handicap
- 2. Reconnaissance** « travailleur handicapé », les différents statuts administratifs des bénéficiaires de la loi de 2005 et les droits associés
- 3. Impact psychologique** du handicap
- 4. Réalité des personnes** handicapées en emploi
- 5. Handicaps spécifiques** et invisibles
- 6. Bonnes pratiques pour accueillir** une personne en situation de handicap
- 7. Préparer l'équipe, ses collègues** et lever les freins
- 8. Intégrer et favoriser** la cohésion d'équipe
- 9. Libérer la parole** et apprendre à communiquer
- 10. Différents acteurs** internes et externes mobilisables



Personnes concernées :

Chargés de mission handicap, directeurs des ressources humaines, assistantes sociales, infirmières du travail, managers

Pédagogie :

Apports théoriques
Échanges, retours d'expériences réussies et de bonnes pratiques
Approches ludiques
Mises en situation

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

Lieu : Paris

Durée : 1 journée

Date(s) :

06 Octobre 2018

Tarif : 490 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 350 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Savoir communiquer sur la thématique du handicap
- Anticiper l'impact des problèmes de santé au travail et favoriser le maintien dans l'emploi
- Instaurer un climat de confiance et faciliter les démarches de reconnaissance
- Favoriser l'adhésion des managers et collègues concernant l'intégration et le maintien dans l'emploi d'une personne en situation de handicap



PROGRAMME

1. Cadre légal : d'hier à aujourd'hui

2. Handicap : de quoi parle-t-on ? Les différentes représentations du handicap, définition légale, du médical à l'administratif : les types de handicaps concernés par la RQTH

3. Comment et pourquoi effectuer une demande de reconnaissance de travailleur handicapé ?

4. Bénéficiaires de l'obligation d'emploi et leurs droits

5. Communiquer : Qui ? Comment ? L'impact psychologique du handicap, être à la bonne place

6. Difficultés, solutions et comportements à adopter en fonction des handicaps

7. Recruter, intégrer, manager et maintenir dans l'emploi un travailleur handicapé : les bonnes pratiques

8. Différents acteurs : organisation interne et partenaires externes

9. Dispositifs d'aides à l'embauche et au maintien dans l'emploi de l'AGEFIPH



Personnes concernées :

Toute personne chargée de la mise en œuvre de la politique d'emploi de personnes handicapées

Pédagogie :

Apports théoriques
Échanges de pratiques, retours d'expériences réussies
Mises en situation

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

Lieu : Paris**Durée :** 2 jours**Date(s) :**

20 - 21 Mars 2018

Tarif : 920 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :

www.handi-formation.fr

Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Comprendre les enjeux et les impératifs de la loi de 2005
- Maîtriser le socle de connaissances nécessaires concernant l'emploi de personnes handicapées
- S'approprier son rôle de référent handicap
- Être capable de piloter, animer et suivre une politique d'emploi en faveur des travailleurs handicapés

**PROGRAMME**

- 1. Cadre légal :** d'hier à aujourd'hui
- 2. Comment répondre** aux impératifs de la loi du 11 février 2005 ?
- 3. Enjeux de l'emploi** des personnes handicapées
- 4. Handicap :** de quoi parle-t-on ? Les différentes représentations du handicap, les différentes typologies de handicap, la RQTH, les caractéristiques des bénéficiaires de l'obligation d'emploi et les droits
- 5. Difficultés, solutions** et comportements à adopter en fonction des déficiences
- 6. Développer une politique d'emploi** de travailleurs handicapés : le projet, les différents axes, l'organisation interne, les freins et leviers
- 7. Intégrer la politique** handicap comme logique RH
- 8. Rôle et missions** du référent handicap
- 9. Recruter, intégrer, manager** et maintenir dans l'emploi une personne en situation de handicap : les bonnes pratiques
- 10. Les différents partenaires** intervenant dans le champ du handicap : quand et comment les mobiliser ?
- 11. Mesures de droit commun** et mesures spécifiques de l'AGEFIPH



LA SANTÉ AU TRAVAIL ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Personnes concernées :

Toute personne chargée d'une démarche au sein de l'entreprise et devant s'appuyer sur une analyse ergonomique tant sur le plan de l'activité que dans l'intégration au sein de l'entreprise

Pédagogie :

Approche théorique / approche pratique
Supports vidéo
Mises en situations pratiques issues de l'activité des stagiaires

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Ergonome

Lieu : Paris**Durée :** 4 jours (2 x 2 jours)**Date(s) :**

25 - 26 Septembre et
16 - 17 Octobre 2018

Tarif : 1 490 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 930 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :

www.handi-formation.fr

Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Acquérir des bases sur la démarche ergonomique
- Analyser la situation de travail dans son ensemble (contraintes et atouts du poste et de son environnement au regard des compétences et déficiences individuelles)
- Savoir poser une demande d'intervention auprès d'un ergonome, savoir orienter et accompagner une démarche ergonomique
- Savoir utiliser les résultats d'une étude dans le cadre du travail dans un organisme de placement spécialisé (OPS)
- Connaître ses partenaires, ses relais et les sources d'information disponibles

**PROGRAMME****1. Première session**

- Comprendre le travail pour le transformer
- Comprendre la notion « Savoir adapter le travail à l'homme »
- Comprendre la méthode ergonomique
- Analyser la situation de travail réelle et la situation future probable
- Évaluer les adéquations et les axes d'adaptation
- Trouver les appuis et les relais
- Accompagner les projets d'intégration de manière pérenne

2. Deuxième session

- Retour sur les connaissances à approfondir
- Retour sur les études des stagiaires et amélioration de la technique d'analyse et d'interprétation
- Réflexion sur les critères spécifiques aux secteurs d'activité rencontrés

Entre les deux sessions, il est demandé aux stagiaires de réaliser une étude à partir de leur propre activité de terrain. *Ces différentes études seront extraites de cas concrets rencontrés sur le terrain.*

Personnes concernées :

Professionnels de santé au sein de l'entreprise (médecins, infirmières)
Professionnels RH, membres du CHSCT,
Psychologues du travail

Pédagogie :

Elle repose sur une approche théorique qui fera l'objet d'une remise de document de suivi ainsi qu'une approche pratique tirée de l'expérience de terrain du formateur et utilisant des supports vidéo ou des mises en situation pratiques issues de l'activité des stagiaires.

Pré-requis : Avoir suivi précédemment la formation C10. "Inscrire l'ergonomie dans son quotidien professionnel"

Intervenant(s) :

Ergonome

Lieu : Paris

Durée : 2 jours

Date(s) :

29 - 30 Mai 2018

Tarif : 1 490 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 930 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS



- Acquérir les connaissances nécessaires pour identifier et comprendre les TMS
- Comprendre les causes des TMS (approche multifactorielle)
- Savoir identifier les partenaires ressources et les appuis techniques
- Analyser les contraintes de l'activité de travail pour insérer, maintenir et prévenir l'aggravation des troubles



PROGRAMME

1. Première journée

- Définition des TMS
- Données globales et sinistralité des TMS
- Causes et conséquences des TMS (approche multifactorielle)
- Enjeux d'insertion, de maintien dans l'emploi et de prévention
- TMS et démarche ergonomique

2. Deuxième journée

- Analyser les contraintes physiques, organisationnelles et environnementales
- Analyser les ressources disponibles et les ressources à développer
- Solutions et fausses bonnes idées : les écueils à éviter
- Connaître ses partenaires et savoir les mobiliser



Personnes concernées :

Toute personne ayant déjà suivi une formation de sensibilisation à l'ergonomie

Pédagogie :

Apports théoriques
Retours d'expérience
Études de cas
Analyse des pratiques
Mises en situation

Pré-requis : Avoir suivi précédemment la formation C10 "Inscrire l'ergonomie dans son quotidien professionnel"

Intervenant(s) :

Ergonome

Lieu : Paris

Durée : 2 jours

Date(s) :

11 - 12 Décembre 2018

Tarif : 920 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Consolider les acquis sur la démarche ergonomique
- Co-construire un centre de ressources et de veille
- Détecter les perspectives (adaptation, recrutement, parcours professionnel)
- Approfondir les analyses de situations de travail
- Inscrire concrètement l'analyse de l'activité dans son quotidien professionnel

**PROGRAMME****1. Première journée**

- Retours sur les fondamentaux
- Les moteurs et freins de la mise en œuvre de la démarche ergonomique
- Les ressources et réseaux d'appuis
- Les modalités pour inscrire l'ergonomie dans son quotidien professionnel

2. Deuxième journée

- Mettre en pratique l'analyse de situations complexes
- Analyser l'activité future probable et identifier les impacts d'une situation future grâce à l'ergonomie
- Bilans et perspectives

Pour enrichir la formation, les stagiaires pourront amener des cas concrets tirés de leur propre activité de terrain.



Personnes concernées :

DRH, chargés de mission handicap, directeurs de structure

Pédagogie :

Exposés théoriques
Échanges interactifs avec les stagiaires à propos de cas concrets
Remise de documents

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant spécialisé

Lieu : Paris

Durée : 1 journée

Date(s) :

15 Mars 2018

Tarif : 740 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 600 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Plus qu'un aménagement technique ou organisationnel complexe, certaines pathologies nécessitent un aménagement du temps de travail, en rythme ou en durée, afin de compenser la situation invalidante
- Quelles sont les mesures mobilisables pour cet aménagement temporel ?



PROGRAMME

1. Aménagement du rythme de travail
2. Aménagement de la durée de travail
3. Prise en compte de la fatigabilité
4. Prise en compte des effets secondaires de la thérapeutique
5. Mesures mobilisables
6. Quelques exemples :
 - Personnes atteintes de pathologies chroniques invalidantes
 - Personnes atteintes de maladies psychiques



Personnes concernées :

Chargés de mission handicap, directeurs des ressources humaines, directeurs de structure, médecins du travail

Pédagogie :

Exposés théoriques
Échanges interactifs avec les stagiaires à propos des cas concrets

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant spécialisé

Lieu : Paris**Durée :** 3 jours**Date(s) :**

27 - 28 - 29 Mars 2018

Tarif : 1 720 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 1 300 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Évaluer les différentes situations invalidantes
- S'approprier les outils de la compensation liés à ces situations
- Bien évaluer pour bien compenser les situations invalidantes

**PROGRAMME**

1. Généralités sur les notions de déficiences et de pathologies chroniques invalidantes

2. Qu'est-ce qu'une situation invalidante ?

3. Comment évaluer le désavantage (ce qui a trait à l'individu) et la situation de travail (ce qui a trait à l'environnement)

4. Adéquation ou inadéquation individu / environnement : exemples de grilles d'évaluation

5. Comment compenser les inadéquations ?

- Déficiences physiques (Déficiences de l'appareil locomoteur et autres déficiences physiques)
- Déficiences visuelles
- Déficiences auditives
- Déficiences cognitives
- Déficiences psychiques
- Pathologies chroniques invalidantes
- Situations de polyhandicap

6. Prise en compte de l'aspect évolutif de certaines déficiences

7. Outils d'évaluation et de suivi d'une solution de compensation



Personnes concernées :

Chargés de mission handicap, directeurs de structure, directeurs de ressources humaines

Pédagogie :

Exposés théoriques
Échanges interactifs avec les stagiaires à l'aide de cas concrets

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant spécialisé

Lieu : Paris**Durée :** 1 journée**Date(s) :**

05 Juin 2018

Tarif : 740 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 600 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Éviter la désinsertion professionnelle du fait d'une inaptitude, du vieillissement ou d'une situation invalidante

**PROGRAMME**

1. Inaptitude sans handicap : mal-être au travail, vieillissement et pénibilité, usure professionnelle, inaptitude aux mutations techniques ou au « process » de travail

2. Importance de la visite de pré-reprise dans l'anticipation du risque de désinsertion professionnelle

3. Maintien dans l'emploi chez l'employeur :

- Comment éviter la désinsertion pendant un arrêt de travail (maintenir le lien avec l'entreprise en donnant de ses nouvelles, mobiliser des acteurs médicaux et des partenaires du maintien, SAMETH)
- Maintien au poste (aménagement technique du poste, aménagement organisationnel de la situation de travail, aménagement du temps de travail)
- Maintien dans l'entreprise (changement de poste, aménagement de la nouvelle situation de travail, formation au nouveau poste)
- Maintien dans l'emploi en dehors de l'entreprise (quand l'inaptitude ne permet pas le reclassement en interne, la prise en charge par les médiateurs de l'insertion : Cap Emploi ...)
- Bilan de compétences (mise en place d'un projet professionnel, comment valider médicalement le projet professionnel vers les visites de pré-embauche?)



Personnes concernées :

Toute personne souhaitant une sensibilisation à l'environnement de la Fonction Publique et à ses spécificités en matière de handicap

Pédagogie :

Apports théoriques
Exposés
Débats

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultante spécialisée dans la fonction publique

Lieu : Paris**Durée :** 3 jours**Date(s) :**

04 - 05 - 06 Décembre 2018

Tarif : 1230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Mieux connaître les spécificités de la fonction publique en matière d'emploi des personnes handicapées
- Développer le conseil auprès des employeurs publics dans le recrutement de travailleurs handicapés
- Favoriser l'accompagnement de travailleurs handicapés vers un emploi dans la fonction publique

**PROGRAMME**

- 1. Panorama de la fonction publique :** les 3 fonctions publiques
- 2. Typologie des métiers** de la fonction publique, règles de création des emplois
- 3. Les fonctionnaires : conditions à remplir,** comment intégrer la fonction publique
- 4. Comment repérer les postes vacants dans la fonction publique** dans le cadre d'un accompagnement au retour à l'emploi
- 5. La carrière du fonctionnaire :** stage, rémunération, droits et obligations, notation et entretien professionnel, progression de carrière, discipline, mobilité, formation
- 6. Les obligations en matière de recrutement de personnes handicapées :** réglementation, contraintes et opportunités
- 7. Les acteurs internes de l'intégration des personnes handicapées :** l'organisation de la médecine préventive, le comité médical, la commission de réforme
- 8. La protection de la santé** des fonctionnaires : de l'aménagement de poste à l'inaptitude définitive, les différentes étapes d'une démarche de maintien dans l'emploi dans la fonction publique, les règles de reclassement
- 9. Accompagner un employeur public dans le recrutement** ou le maintien dans l'emploi d'un travailleur handicapé : mobilisation des aides du FIPHFP, connaissance des partenaires institutionnels

Personnes concernées :

Employeurs, DRH, RRH

Pédagogie :

Apports théoriques
Échanges de pratiques
Études de cas

Pré-requis : 10 stagiaires maximum
afin d'assurer une bonne interactivité

Intervenant(s) :

Avocat spécialisé dans le droit du travail

Lieu : Paris**Durée :** 1 journée**Date(s) :**

09 Octobre 2018

Tarif : 490 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de
déplacement.

Tarif adhérent : 350 €**Formation en intra sur demande**

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Maîtriser les règles en droit du travail encadrant les absences du salarié
- Gérer les conséquences sociales de cette absence en interne
- Appréhender les différentes solutions juridiques
- Se mettre à jour des évolutions législatives et jurisprudentielles

**PROGRAMME****1. Différence entre maladie, maladie professionnelle et accident du travail**

- Protection et garanties différentes
- Réflexes à avoir notamment en matière de maladie professionnelle

2. Comment gérer les absences

- Rappel des obligations du salarié malade et gestion de l'absence en interne

3. Gérer l'inaptitude au travail depuis les réformes Warsmann et Rebsamen

- Différence entre invalidité et inaptitude
- Différence entre inaptitude temporaire et inaptitude définitive
- Importance de la visite de pré-reprise
- Procédure à suivre avec le cas particulier de l'inaptitude d'origine professionnelle

4. Volet santé au travail de la réforme El Khomri

- Assouplissement de la surveillance médicale des salariés
- Réforme du régime de l'inaptitude

5. Interférence entre l'inaptitude médicale et un projet de rupture du contrat de travail

- Inaptitude et licenciement économique ou disciplinaire
- Inaptitude et démission du salarié
- Inaptitude et rupture conventionnelle ...

6. Gestion des situations particulières

- Salarié en CDD et représentant du personnel

7. Loi santé et son volet "santé au travail"

Personnes concernées :

Managers et fonctions supports
Représentants du personnel
Professionnels de soutien

Pédagogie :

Apports théoriques
Études de cas
Échanges de pratiques

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant spécialisé

Lieu : Paris**Durée :** 1 journée**Date(s) :**

05 Avril 2018

Tarif : 740 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 600 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Acquérir les bases du management de la santé au travail
- Connaître l'ensemble des notions clés et le cadre législatif de référence
- Faire le point sur sa politique de prévention du handicap et optimiser ses outils de suivi
- Construire son système de veille et connaître ses appuis extérieurs

**PROGRAMME****1. Socle de connaissances sur la prévention du handicap**

- Soutien aux individus et aux collectifs
- Bases du double système (prévention et handicap au travail)
- Pourquoi associer prévention et handicap ?
- Comprendre les enjeux de prévention du handicap

2. Bases méthodologiques

- Évaluer son système actuel
- Définir son processus d'alerte et de soutien
- Intégrer les dispositifs de soutien et de prévention

3. Démarche DUERP : soutien de la prévention du handicap

- Cadre légal et principes de la prévention des risques professionnels
- Notions clés : danger, risque, système de prévention
- Prendre appui sur le DUERP

4. Veille et centres ressources

- Acteurs clés
- Veille méthodologique
- Veille technique



Personnes concernées :

Chargés de mission handicap, personnel de la médecine du travail, assistantes sociales

Pédagogie :

Apport théorique
Échanges de pratiques

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Avocate spécialisée en droit du travail

Lieu : Paris

Durée : 1 journée

Date(s) :

01^{er} Février 2018

Tarif : 490 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 350 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Focus sur l'inaptitude avec les apports de la loi Warsmann de 2012
- Appréhender la réforme de la médecine du travail
- Permettre par cette approche un conseil efficace



PROGRAMME

1. La réforme de la médecine du travail

- La pluridisciplinarité (le médecin du travail et les autres membres de l'équipe)
- L'adhésion
- La diversification des modes d'action (visites d'embauche et périodiques, visites de reprise et de pré-reprise)

2. Les conséquences sur l'inaptitude

- L'entreprise face à l'inaptitude (Quand constater l'inaptitude ? L'intervention du médecin du travail, comment décrypter certains avis)
- Le reclassement suite à l'inaptitude (Qui en a la charge ? L'étendue de cette obligation, la procédure à suivre)
- Le licenciement et ses conséquences (refus du poste par le salarié, impossibilité de reclassement, procédure de licenciement)
- L'indemnisation



Personnes concernées :

Médecins et infirmières de santé au travail, DRH, travailleurs sociaux, professionnels de la prévention des risques professionnels, élus CHSCT, acteurs de l'insertion et du maintien dans l'emploi

Pédagogie :

Apports théoriques
Exercices pratiques

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant spécialisé dans la qualité de vie au travail

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

11 - 12 - 13 Décembre 2018

Tarif : 1280 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 1000 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Comment gérer l'allongement des carrières professionnelles en tenant compte de la pénibilité de certains travaux et du vieillissement physiologique et pathologique



PROGRAMME

1. Pénibilité et Travail

- Pénibilité, de quoi parle-t-on ? Les concepts et les critères de pénibilité
- Contexte réglementaire
- Méthodologies d'évaluation de la pénibilité de l'environnement de travail
- Versant individuel : évaluer l'exposition à la pénibilité tout au long du parcours professionnel
- Versant collectif : évaluer la pénibilité de l'environnement de travail
- Prévention de la pénibilité

2. Vieillesse au travail et usure professionnelle

- Notion d'usure professionnelle
- Processus de vieillissement
- Conséquences du vieillissement : aspects physiques, aspects neurophysiologiques
- Différencier et comprendre l'articulation des concepts d'usure et de vieillissement
- Répondre aux différentes obligations légales par le biais d'une réponse globale et cohérente
- Prendre en compte le vieillissement et l'usure professionnelle : versant préventif et versant curatif





LA PROFESSIONNALISATION DES CONSEILLERS D'INSERTION

Personnes concernées :

Toute personne chargée de réaliser un diagnostic court ou long

Pédagogie :

Apports théoriques
Témoignages,
Études de cas,
Débats et échanges

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant spécialisé dans le management

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

18 - 19 - 20 Septembre 2018

24 - 25 - 26 Janvier 2018

Tarif : 1 230 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Acquérir des méthodes permettant d'analyser le système social de l'entreprise et de construire un diagnostic
- Faire émerger et finaliser des solutions "adaptées" dans le domaine de l'emploi des travailleurs handicapés
- Pouvoir intervenir dans différents types d'entreprise quels que soient le secteur et l'effectif
- Renforcer sa légitimité de consultant auprès des interlocuteurs RH (DRH, RRH, etc.)



PROGRAMME

1. Établir un diagnostic du système RH en entreprise

- Outils et méthodes d'analyse du système RH
- Outils et méthodes spécifiques à l'emploi des travailleurs handicapés

2. Conseil à l'entreprise et appui dans la mise en œuvre des recommandations

- Différentes préconisations pour les petites et les grandes entreprises
- Finalisation des solutions adaptées et des moyens d'intervention



Personnes concernées :

Toute personne chargée de vendre une prestation de services (diagnostic ...)

Pédagogie :

Pédagogie active et participative
Apports théoriques
Grilles d'analyse
Mises en situations
Utilisation de la vidéo

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant en ressources humaines, formateur en « communication et vente »

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

18 - 19 - 20 Décembre 2018

Tarif : 1 230 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Choisir la communication « adéquate » en fonction des différents interlocuteurs
- Intégrer les bases de la négociation et de la vente d'une offre de services (diagnostic, placement, etc.)
- Négocier et vendre une prestation de conseil (diagnostic, placement, etc.) sans en « faire trop »
- Savoir vendre en fonction du besoin de votre client
- Renforcer et fidéliser la relation clientèle
- Augmenter votre performance commerciale



PROGRAMME

- 1. Savoir présenter sa structure** et sa mission de telle sorte qu'elle rende légitime la démarche
- 2. Mieux connaître** l'entreprise pour mieux en parler
- 3. Échanger** pour mieux négocier
- 4. Proposer une solution** de conseil et argumenter sur la valeur ajoutée de votre offre de services
- 5. Comment conclure** et concrétiser les engagements
- 6. Savoir questionner**, savoir écouter le client



Personnes concernées :

Conseillers en insertion auprès des entreprises

Pédagogie :

Méthode participative
Apports théoriques et pratiques
Travaux en sous-groupes
Jeux de rôle

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant spécialisé dans l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

06 - 07 - 08 Février 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Préparer un argumentaire dans une démarche de prospection téléphonique
- Proposer les mesures d'aide à l'embauche relatives à l'emploi des personnes handicapées et assurer la fidélisation des entreprises clientes

**PROGRAMME****1. Approche technique de la démarche commerciale : organisation, planification**

- La connaissance du territoire d'intervention et les réseaux économiques
- La démarche du plan d'actions
- Les ressources à disposition pour mener un plan d'actions « cible »

2. Gestion des entretiens téléphoniques et physiques

- Les clés d'un entretien réussi : les différentes phases de la conduite d'entretien
- L'écoute active pour adapter son discours tout en tenant compte du besoin ou de la demande de l'entreprise
- Le traitement des objections

3. Suivi de la relation entreprise dans la démarche de sélection de candidatures

- Mise en relation, présentation, valorisation des candidatures et suivi du candidat



Personnes concernées :

Conseillers assurant une démarche de prospection en vue de développer leur portefeuille et / ou d'assurer la fidélisation des entreprises clientes et de favoriser le placement des bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Pédagogie :

Méthode participative
Apports théoriques et pratiques
Travaux en sous-groupes : étude de cas

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant spécialisé

Lieu : Paris**Durée :** 1 journée**Date(s) :**

03 Octobre 2018

Tarif : 490 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 350 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Conseiller l'entreprise dans sa démarche de recrutement
- Élaborer une fiche de poste en tenant compte des contraintes métiers et des environnements de travail
- Assurer le suivi d'une offre confiée dans une démarche proactive

**PROGRAMME****1. Les phases clés du recrutement :**

- L'analyse des besoins de l'entreprise et son environnement de travail à travers un entretien exploratoire
- L'identification des compétences liées à un poste
- L'étude du poste (les conditions d'exercice de l'activité : les gestes, les postures, les conditions et l'environnement de travail)
- Anticiper la possibilité de requalifier une offre au regard des profils connus

2. Le traitement d'une offre d'emploi :

- La rédaction d'une offre d'emploi valorisant les compétences attendues et les exigences du poste
- La présentation de candidatures dans une démarche qualitative



Personnes concernées :

Conseillers d'insertion, chargés de relation avec les entreprises

Pédagogie :

Apports théoriques
Échanges de pratiques
Études de cas

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant spécialisé dans les Ressources Humaines

Lieu : Paris**Durée :** 2 jours**Date(s) :**

22 - 23 Mai 2017

Tarif : 920 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Maîtriser les aspects juridiques et financiers des contrats en alternance
- Développer ses capacités à promouvoir les contrats en alternance
- Améliorer sa capacité d'analyse des besoins des employeurs afin de lever les freins au recrutement
- Entreprendre des partenariats avec les écoles

**PROGRAMME**

1. **Enjeux généraux** liés aux contrats d'alternance
2. **Cadre juridique**, coûts, partenaires
3. **Valorisation des contrats d'alternance** pour des publics spécifiques
4. **Comment être force de proposition** pour des entreprises qui recrutent et celles ne recrutant pas
5. **Comment répondre aux objections** lors d'un entretien



Personnes concernées :

Toute personne amenée à conseiller sur l'emploi

Pédagogie :

Présentation des différents thèmes avec support écrit

Nombreux exemples tirés de la pratique professionnelle de l'intervenant

Échanges entre l'intervenant et les participants

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Avocat spécialisé en droit social

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

05 - 06 - 07 Juin 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :

www.handi-formation.fr

Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Apprendre ou revoir les principes fondamentaux du droit du travail
- Identifier les droits et les obligations de chacun
- Permettre par cette approche un conseil efficace

**PROGRAMME****1. Les sources du droit du travail**

- Identifier les principales sources du droit du travail et leur hiérarchie
- Prise en main des outils

2. Les représentants du personnel

- Les différents seuils d'effectif
- Le rôle des délégués du personnel
- Le rôle et le fonctionnement du comité d'entreprise
- Le CHSCT
- La section syndicale

3. La durée du travail

- Les différents modes d'aménagement du temps de travail
- Le travail à temps partiel
- Les heures supplémentaires
- Les congés payés

4. La rupture du contrat de travail

- La procédure disciplinaire
- La démission
- Le départ négocié (rupture conventionnelle, transaction)
- L'approche du licenciement économique

5. L'entreprise face à l'inaptitude

- La visite médicale de reprise
- Le mi-temps thérapeutique
- L'obligation de reclassement (rôle des différents acteurs)
- Le licenciement (distinction entre maladie, maladie professionnelle et accident du travail)

Personnes concernées :

Conseillers Cap emploi (nouveaux collaborateurs)

Pédagogie :

Apports théoriques
Échanges sur les pratiques

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultants spécialistes de l'emploi des personnes handicapées

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

19 - 20 - 21 Juin 2018

Tarif : 1 230 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base sur l'environnement, le cadre de mission, l'activité type des structures d'insertion et de placement des personnes handicapées, les points de déontologie
- Favoriser la mise en perspective par rapport aux aspects historiques, légaux et institutionnels



PROGRAMME

1. Structures Cap emploi, cadre général et offre de services

- Notions générales sur le handicap, champs d'intervention, présentation générale et spécificités, modes de fonctionnement, notions d'obligation, de moyens et de réussite, grandes associations nationales

2. Offre de services

- Partenariats et actions courtes (généralités), prestations et interfaces spécialisées, Cap emploi et application informatique, MDPH, structuration et dispositifs, CRP, UEROS, CRRF

3. Législation et entreprise

- Environnement légal pour les entreprises, missions des structures, TH et lois 1987 et 2005, DOETH, travail en milieu ordinaire et milieu protégé, accords de branche, accords d'entreprise et obligation d'emploi

4. Préparation vers l'emploi

- Étapes vers l'emploi, déontologie, conduite et présentation à l'entretien, gestion du deuil et résilience, processus décisionnel d'insertion des TH (celui qui décide ...)

5. Insertion professionnelle et handicaps particuliers, reclassement difficile

- Handicaps spécifiques, les cérébraux lésés, l'insulino-dépendance, l'épilepsie, la SEP et la SLA

Personnes concernées :

Conseillers d'insertion

Pédagogie :

Apports théoriques
Exercices à partir de cas réels
Échanges entre participants
Analyse de la pratique professionnelle

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultante spécialisée en RH

Lieu : Paris

Durée : 1 journée

Date(s) :

26 Juin 2018

Tarif : 490 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 350 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :

www.handi-formation.fr

Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS



- Repérer, accompagner au quotidien et avec sérénité les personnes en situation d'illettrisme
- Distinguer les situations d'illettrisme et utiliser le vocabulaire adapté
- Identifier les modes de repérage des différentes situations d'illettrisme
- Énoncer les principes d'une posture d'accompagnement bienveillante et prenant en compte les ressources de la personne



PROGRAMME

1. Illettrisme : De quoi parle-t-on ?

- Analphabétisme
- Français, langues étrangères
- Illettrisme
- Évolution des définitions de l'illettrisme et où nous en sommes aujourd'hui

2. Définition de l'illettrisme

- Profil (exclusion – marginalité – insertion)
- Causes (médicales, psychologiques, sociales)
- Conséquences (en rapport notamment avec les compétences clés)

3. Repérer n'est pas évaluer

- Outils (quand repérer ? Quoi ? Qui ? Comment ? en lien avec la situation professionnelle)
- Guides (présentation de différentes fiches, guide, méthodologie...)

4. La posture de l'accompagnant

- Oser en parler (nos représentations, comment questionner sans être intrusif en fonction de l'étape où en est la personne)
- Accueillir et écouter (l'empathie, qu'est-ce que cela implique ?)
- Mobiliser les ressources de la personne (identifier les situations de réussite, pouvoir les nommer et aider la personne à se les approprier)

5 . Les ressources (associations, bibliographie...)

Personnes concernées :

Conseillers Cap emploi, conseillers de mission locale, conseillers d'orientation

Pédagogie :

Apports théoriques
Échanges de pratiques
Jeux de rôles et mises en situation

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Psychologue, consultant expert du handicap

Lieu : Paris**Durée :** 3 jours**Date(s) :**

26 - 27 - 28 Septembre 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :

www.handi-formation.fr

Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Approfondir les attitudes et la qualité des techniques d'entretien et de compréhension de l'autre en situation d'accompagnement professionnel
- Reconnaître et trouver les attitudes les mieux adaptées en situation d'écoute
- Savoir mieux se comporter en proposant une véritable relation « d'étayage » à l'autre

**PROGRAMME**

1. Rappel rapide des définitions et concepts de base concernant la notion d'entretien

- Entretien directif, entretien semi-directif, entretien d'investigation
- Méthodes de Carl Rogers, Hervé Benony et Pierre Vermersch

2. Exercices pratiques sous forme de jeux de rôle

- Situations de troubles de l'humeur (dépression, agitation, euphorie ...)
- Situations agressives (structurelle ou effet de produits ...)
- Situations d'asthénie (il ne sait pas quoi faire, dit « oui » à tout mais ne fait rien ...)

3. Travail d'analyse des techniques et méthodes utilisées, retour didactique de perfectionnement en groupe et individuel

4. Maîtriser ses réactions intérieures (surprise, agacement, séduction)

5. Maîtriser le « contre-transfert » de nature, d'envie ou de rejet à l'encontre d'autrui

6. Technique pour préparer un entretien efficace



Personnes concernées :

Conseillers d'insertion

Pédagogie :

Mises en situation
Apports didactiques
Supports vidéo...

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant spécialisé

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

04 - 05 - 06 Décembre 2018

Tarif : 1 230 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS



- Identifier les facteurs principaux dans les processus de mobilisation, démobilitation
- Repérer les conditions et le timing idéal pour obtenir l'engagement
- Échanger sur leurs approches respectives de la mobilisation et leur efficacité
- Pratiquer des outils destinés à améliorer leur efficacité personnelle



PROGRAMME

1. Comprendre les enjeux liés à la mobilisation

- La non-mobilisation : un problème pour l'accompagnateur ou un problème pour la personne ?
- Les conséquences directes de la démobilitation : l'impasse pour la personne, le travail en solo de l'accompagnateur, la perte du lien, les objectifs non atteints
- L'objectif recherché : participation passive ou coopération active

2. Les stratégies de mobilisation

- Faire émerger une ou plusieurs demandes
- Particularités du travail sous contrainte
- Apprendre à problématiser
- L'éthique dans le travail de mobilisation
- Regard et réflexion sur l'influence
- Le vecteur de l'influence : la relation
- Les 2 catégories d'influence : pousser et attirer
- Le vecteur de la relation : la communication

3. La stratégie et les techniques d'engagement

- L'importance de l'engagement
- Comprendre le mode de perception et les réactions de la personne
- Quand rechercher et obtenir un engagement ?
- Calibrer l'engagement : la question de l'objectif à atteindre
- Les techniques de communication influentes

Personnes concernées :

Conseillers Cap emploi, conseillers de mission locale, conseillers d'orientation

Pédagogie :

Apports théoriques
Échanges de pratiques
Jeux de rôles et mises en situation

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Psychologue, consultant formateur spécialisé dans le handicap

Lieu : Paris**Durée :** 3 jours**Date(s) :**

15 - 16 - 17 Mai 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Repérer et apprendre à maîtriser ses attitudes face aux situations agressives
- Faciliter la mise en place de conduites et d'organisations adaptées aux situations conflictuelles

**PROGRAMME****1. Définition des notions d'agressivité, de conflit et de violence**

- L'agressivité liée à la structure de la personnalité des individus et conduites à tenir
- L'agressivité réactive à une (des) situation(s) difficile(s) à gérer et conduites à tenir
- L'agressivité sous l'emprise de colère ou de substances euphorisantes et conduites à tenir

2. Connaître et reconnaître les différents types de comportements agressifs et conflictuels

- Les personnalités agressives par pathologie
- Les différentes modalités de mise en œuvre de l'agressivité
- Analyse des réponses naturelles aux situations délicates

3. Jeux de rôles et connaissance de notre position personnelle face à l'agressivité

- Jeux de rôles préparés par l'intervenant
- Jeux de rôles sur la base de situations vécues par les participants

4. Les conduites à tenir face aux personnes agressives**5. Les trois étapes-clés : prise de recul, analyse, action**

Personnes concernées :

Toute personne chargée d'accompagner des personnes en difficulté d'addiction, IRP, service RH ...

Pédagogie :

Échanges de pratiques
Études de cas
Apports théoriques

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant formateur spécialisé dans le handicap

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

16 - 17 - 18 Octobre 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes et fragilités qui sous-tendent les problématiques d'addiction
- Mieux accueillir, orienter et accompagner les personnes ayant des problèmes d'addiction
- Connaître les modalités relationnelles adéquates, pour construire un parcours solide de retour à l'emploi



PROGRAMME

- 1. Rapide rappel des concepts en addictologie** (alcoolisme, toxicomanie, drogue, dépendance...)
- 2. Facteurs psychologiques et sociaux** qui déterminent ou accentuent les risques
- 3. Identifier plus clairement les limites** entre usage « normal » et « addictif » donc à l'excès
- 4. Mécanismes neurobiologiques** associés aux addictions
 - Déné systématique, refus, agressivité, rechutes et instabilité latente
 - Dégradation de la personnalité (d'état paranoïde jusqu'à la schizophrénie...)
- 5. Conduites à tenir face à ces personnes**
 - Savoir aborder ce thème en entretien individuel
 - En crise (ivresse ou sous effets de drogues)
 - En état de suivre une conversation
- 6. Insertion professionnelle :** un travail en relais
- 7. Accompagnement médical ou associatif nécessaire**
- 8. Aide au choix professionnel**
 - Difficultés cognitives (mémoire, concentration)
 - Difficultés d'accrochage à un objectif et à un projet
- 9. Insertion en entreprise**
 - Craintes, stéréotypes et résistances

Personnes concernées :

Toute personne chargée de définir de nouveaux projets professionnels et toute personne chargée d'accompagner des personnes vers de nouvelles pistes d'emploi

Pédagogie :

Outils pratiques, présentation de logiciels adaptés
Études de cas, témoignages

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant formateur spécialisé dans le handicap

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

09 - 10 - 11 Octobre 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Apporter des points de repère sur la démarche "compétence" et ses enjeux pour la gestion des ressources humaines, la formation professionnelle et le reclassement
- Donner des outils méthodologiques sur la traduction de l'expérience professionnelle en compétences



PROGRAMME

1. Points de repères sur l'approche compétence

- Genèse de l'approche compétence : « de la qualification à la compétence »
- Définition de la notion de compétence
- Les cinq composantes de la compétence (T2S2C) : Technique, Sociale, Sensorielle, Cognitive, Comportementale
- Les compétences par l'organisation : compétences individuelles et compétences collectives

2. Traduction de l'expérience professionnelle en compétences

- Le processus de développement de compétences : par l'expérience, par le tutorat et par la formation
- Exemples d'évaluations des compétences en entreprise
- Le bilan de compétences : méthodologie de repérage de compétences
- La VAE : outils de transposition de l'expérience en compétences reconnues

3. Compétences transférables et reclassement professionnel

- Présentation de deux méthodes d'analyse pour le transfert réussi de compétences
- Spécificités pour les travailleurs handicapés



Personnes concernées :

Conseillers Cap emploi, conseillers de structures d'insertion, conseillers d'orientation

Pédagogie :

Apports théoriques
Echanges de pratiques

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Psychologue, consultant formateur spécialisé dans le handicap

Lieu : Paris**Durée :** 2 jours**Date(s) :**

30 - 31 Janvier 2018

Tarif : 920 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Approfondir les connaissances concernant la notion d'évaluation (compétences techniques, scolaires, sociales et comportementales)
- Connaître la réelle fiabilité des évaluations, leurs limites et évaluer les capacités
- Identifier les points forts et les points à faire progresser, mesurer les écarts et aider à la planification de la formation réellement nécessaire
- Connaître quelques logiques et systèmes de la psychométrie

**PROGRAMME**

- 1. Vocabulaire général** concernant l'évaluation
- 2. Présentation des différents outils** de la mesure des capacités et compétences
- 3. Connaissance des grands secteurs** des capacités nécessaires pour occuper efficacement un emploi
 - Compétences scolaires (outils de savoirs)
 - Aptitudes techniques (outils des savoirs-faire acquis, transférables)
 - Aptitudes de raisonnement cognitif (outils pour comprendre et apprendre)
 - Compétences sociales (outils de savoir-être dans un contexte et avec les autres)
 - Capacité à se projeter et se «mettre en marche» (outils de savoir devenir et de motivation)
- 4. Découvrir la logique du choix** par la notion des intérêts professionnels et par « l'approche métiers » en collaboration avec la Cité des Métiers de Seine-et-Marne
- 5. Notion de recrutement** selon les cabinets spécialisés : mesures, outils, interprétation, pertinences et limites
- 6. Connaissance des dispositifs** et des partenaires chargés de l'évaluation
- 7. Préparation à une évaluation** (exemples de méthodes et intérêts)
- 8. Comment contester** une évaluation ?

Personnes concernées :

Conseillers Cap emploi

Pédagogie :

Apports techniques et échanges entre les participants
Découverte des outils (test de français, test cognitif, grille d'aptitude ...)

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant spécialisé

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

27 - 28 - 29 Mars 2018

Tarif : 1 230 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Appréhender au mieux les postures d'accompagnement et de guidance de trajectoire de (re)prise d'emploi
- Connaître et savoir utiliser les outils d'aide à l'élaboration de projet de retour à l'emploi réaliste et réalisable
- Maîtriser au mieux la notion de parcours global



PROGRAMME

1. Premier contact, situation initiale d'arrivée

- Réfèrent interne, inventaire d'atouts et de points de vigilances
- Premières mesures d'évaluation / bilan : niveau scolaire, capacités cognitives mobilisables, compétences
- Transférabilité d'atouts et inventaires des points de progrès et de vigilance

2. Procédure globale et feuille de route

- Champ des souhaits, champ des probables, analyse des possibles
- Éléments de motivation, intérêts professionnels
- Outils des Cités des Métiers : démonstration et utilisation d'outils logiciels et utilitaires en ligne

3. Conseillers Cap emploi vers une mission de Conseil élargi en Évolution Professionnelle (CEP)

- Offre de services des Cap emploi mise en adéquation avec les missions de Conseil en Évolution Professionnelle
- Liens avec les services à la personne SPH2 (CEP niv. 2) et SPH3 (CEP niv. 3 en partie)

4. Formation tout au long de la vie, perfectionnement et / ou réorientation

- Formation de mise à niveau, de perfectionnement, de reconversion, parcours initial et VAE
- Modalités de financement : CPF et autres

5. Comment appréhender les bassins de vie et économiques et rendre les projets de reprise d'emploi cohérents

Personnes concernées :

Conseillers d'insertion Cap emploi

Pédagogie :

Apports théoriques
Témoignages
Études de cas
Débats et échanges

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant spécialisé dans l'ingénierie de formation

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

23 - 24 Janvier 2018

Tarif : 920 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS



- Répertorier et comprendre les différents dispositifs de formation et les financeurs
- Conseiller efficacement le demandeur d'emploi ou le salarié dans le cadre des projets de formation individuels
- Maîtriser le montage d'un dossier de financement de la formation



PROGRAMME

1. Panorama des dispositifs de financement de la formation et des financeurs

- Comprendre le dispositif global de la formation professionnelle
- CPF : Quelles règles juridiques ? Quelles actions ? Quelles modalités pratiques ?
- Lister et bien utiliser les autres dispositifs de formation pour les demandeurs d'emploi et les salariés (Aif, financement régionaux, CIF CDD, CIF VAE...)
- Vers quels financeurs se tourner pour chaque financement et comment ?

2. Mode d'emploi pour diagnostiquer le besoin de formation et préconiser le bon dispositif

- Bien mener un questionnement sur les attentes du futur formé
- Quels sont les points de vigilance en matière d'ingénierie pédagogique et financière ?
- De la bonne articulation des dispositifs de financements

3. Comment instruire et suivre efficacement un dossier de financement de la formation ?

- Maîtriser le processus d'instruction d'un dossier auprès des différents financeurs (OPCA, AGEFIPH, Pôle emploi, région...)
- Les erreurs à ne pas commettre
- Bonnes pratiques de suivi et clôture des dossiers



Personnes concernées :

Conseillers d'insertion, chargés de mission

Pédagogie :

Apports techniques,
Exercices pratiques (les participants seront invités à apporter des exemples d'écrits professionnels)

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant spécialisé dans la communication

Lieu : Paris**Durée :** 2 jours**Date(s) :**

13 - 14 Mars 2018

Tarif : 920 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Acquérir les outils méthodologiques de rédaction permettant de produire les écrits liés à la fonction de conseiller
- Connaître les notions juridiques et déontologiques encadrant les écrits (secret professionnel...) dans le cadre de l'organisation de la transmission d'information
- Savoir synthétiser et structurer ses écrits : transmettre l'essentiel et aborder les sujets délicats dans les écrits professionnels

**PROGRAMME****1. Le cadre juridique et institutionnel lié aux écrits professionnels**

- Règles et principes de rédaction (loi 2002)
- Notions relatives au secret professionnel (principes de partage d'informations personnelles et de confidentialité)
- Rendre compte et justifier de ses actions (notions relatives au jugement de valeur et à l'analyse objective)

2. La communication écrite externe

- Avec les personnes (courriers, mails, fiches de liaison...), avec l'entreprise (courriers, mails, compte-rendu...), avec les partenaires et les financeurs

3. La communication écrite interne

- Avec les collègues (toutes fonctions) et la hiérarchie

4. Le choix d'un vocabulaire spécifique à la langue écrite

- Par type de destinataire, par type de support (fiches de liaison, courriers électroniques...)

5. L'entraînement à la rédaction d'écrits

- Analyse d'écrits professionnels (exemples concrets, repérage des erreurs, des incompréhensions et des interprétations...)
- Organisation et rédaction des écrits professionnels d'un conseiller Cap emploi
- Exercices pratiques

Personnes concernées :

Conseillers d'insertion, chargés de mission

Pédagogie :

Nombreuses mises en situation en groupe et sous-groupes, en lien avec les activités de chaque participant
Utilisation d'une caméra
Apports didactiques

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant spécialisé

Lieu : Paris**Durée :** 3 jours**Date(s) :**

09 - 10 - 11 Octobre 2018

Tarif : 1 230 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Acquérir une méthodologie pour préparer une réunion
- Connaître des moyens pédagogiques efficaces et créatifs

**PROGRAMME****1. Se préparer pour réussir son animation**

- Préparer le contenu : comment cadrer son projet
- Prévoir toutes les étapes de l'animation
- Effectuer sa préparation personnelle

2. Bien débiter sa formation, son atelier

- Se présenter, s'affirmer face au groupe
- Identifier les attentes du groupe
- Communiquer les règles

3. Éveiller et maintenir l'intérêt du groupe

- Lancer et analyser une séquence
- Animer les exercices en sous-groupes
- Favoriser l'implication et la participation

4. Maîtriser et adapter son comportement

- Conduire la formation tout en privilégiant l'écoute
- Adopter la posture du formateur-ressource
- Anticiper les situations délicates pour mieux les réguler

5. Conclure la formation, l'atelier et inciter à l'action

- Proposer une structuration des apports propice à l'appropriation individuelle
- Favoriser la mémorisation
- Aider le groupe à visualiser ses progrès



Personnes concernées :

Conseillers d'insertion

Pédagogie :

Apports théoriques
Apports méthodologiques sur la construction d'atelier
Mises en pratiques, expérimentations en commun de certains outils

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Psychologue, consultant spécialisé

Lieu : Paris

Durée : 3 jours

Date(s) :

13 - 14 - 15 Février 2018

Tarif : 1 230 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 810 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS



- Acquérir des éléments de compréhension sur les thématiques de la confiance en soi, l'image de soi et de l'hygiène
- Être en mesure d'aborder ces thèmes lors d'entretiens individuels
- Savoir construire des ateliers autour de ces thématiques, en intégrant des outils d'animation spécifiques



PROGRAMME

A. Les approches théoriques et leurs implications dans l'accompagnement

1. La notion de confiance en soi

- Confiance en soi : de quoi parle-t-on ? Une donnée très fluctuante
- Faire évoluer le niveau de confiance, les approches principales en atelier

2. La notion d'image de soi

- Le concept d'« image de soi »
- Impact dans l'accompagnement vers l'emploi : pourquoi en parlons-nous ?

3. L'hygiène, une notion très relative

- Aspects socio-culturels de l'hygiène et attendus professionnels
- Intégrer ces éléments dans l'accompagnement en préservant la relation : aborder le sujet par la contextualisation

B. Création d'ateliers : méthodologie, jeux, mises en situation

- La confiance en soi, l'image de soi et de l'hygiène
- La reprise de confiance en soi et valorisation de soi
- L'image de soi et l'hygiène

Personnes concernées :

Directeurs, conseillers, référents informatiques

Pédagogie :

Apports théoriques et mises en pratique

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant expert sur Parcours H

Lieu : Nous consulter**Durée :** 2 jours**Date(s) :**

Nous consulter

Tarif : Nous consulter**Formation en intra sur demande**

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Savoir paramétrer, personnaliser et utiliser Parcours H

**PROGRAMME****1. Utilisation de Parcours H**

- Architecture
- Offre de Services
- Ergonomie
- Navigation et principes de saisie

2. Administration de Parcours H

- Paramétrage
- Utilisateurs et droits
- Dédoublement
- Agenda

3. Gestion de Lettres-Types

- Création et mise au point
- Paramétrage
- Utilisation

4. Requêteur

- Expression des besoins
- Construction de requêtes
- Traitement du résultat

5. Rapport d'activité

- Précautions de saisie, vérificateur
- Compréhension des formules
- Interprétation des chiffres





LA PROFESSIONNALISATION DES MANAGERS ET DIRIGEANTS

Personnes concernées :

Directeurs de structure, RRH, responsables de formation

Pédagogie :

Apports théoriques
Échanges de pratiques
Jeux de rôle et mises en situation

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultante spécialisée dans les ressources humaines et la formation

Lieu : Paris**Durée :** 1 journée**Date(s) :**

06 Novembre 2018

03 Avril 2018

Tarif : 490 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 350 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Identifier les étapes pour préparer et suivre votre plan de formation
- Maîtriser les obligations légales liées à la réforme du 5 mars 2014
- Comprendre et sélectionner les dispositifs de financement de la formation adaptés à vos besoins

**PROGRAMME**

1. Rappel des enjeux pour les structures de former les équipes et des nouvelles obligations juridiques et financières de la formation professionnelle (échéances légales, informations aux élus, déclarations fiscales...)

2. Connaissance des dispositifs de financement de la formation, leurs opportunités et leurs contraintes (Compte Personnel de Formation, période et contrat de professionnalisation, VAE, bilan de compétences...) : travaux sur des cas concrets

3. Mode d'emploi pour recueillir les besoins et bâtir votre plan de formation : modèles de processus, plans de formation et mises en situation

4. Gestion de la relation avec votre organisme collecteur (OPCA) et obtention de financements : exemples pratiques



Personnes concernées :

Managers et directeurs de structure

Pédagogie :

Atelier pratique : création ou mise à jour de votre trame d'entretien
Exercices sur la préparation de l'entretien avec utilisation de l'outil « fiche de suivi managérial »

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant spécialisé en RH

Lieu : Paris**Durée :** 1 journée**Date(s) :**

13 Mars 2018

19 Octobre 2018

Tarif : 490 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 350 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Planifier et orchestrer les entretiens en conformité avec la réforme de la formation
- Intégrer le nouvel entretien professionnel dans son mode de management
- Savoir mener des entretiens professionnels et annuels efficaces pour établir et suivre des plans d'action personnalisés

**PROGRAMME****1. L'entretien professionnel**

- Nouveau cadre légal de l'entretien professionnel
- Distinction entre l'entretien professionnel et annuel
- Étapes, modalités pratiques de mise en œuvre et questions pour vos entretiens
- Comment accompagner un collaborateur dans l'élaboration du projet professionnel ?
- Entretiens annuels et professionnels : moments-clés dans votre gestion managériale

2. Préparez-vous efficacement pour animer vos entretiens

- Les points de préparation de l'entretien
- Quelle posture adopter aux différentes étapes de l'entretien ?
- Étapes et facteurs-clés de succès de vos entretiens
- Préciser et formuler les besoins de compétences et les ressources nécessaires
- Quels sont les points de vigilance à observer et pièges à éviter ?
- Comment assurer le suivi des entretiens et en faire un réel outil de pilotage ?



Personnes concernées :

Directeurs de structure, managers
intermédiaires

Pédagogie :

Exercices en sous-groupes
Brainstorming
Préparation d'un entretien
Autodiagnostic et simulation des entretiens de
délégation

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant spécialisé

Lieu : Paris**Durée :** 1 journée**Date(s) :**

28 Septembre 2018

Tarif : 490 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de
déplacement.

Tarif adhérent : 350 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Savoir préparer les entretiens, diagnostiquer les compétences du collaborateur et formaliser un plan individuel de progrès
- Savoir conduire un entretien et faire face aux comportements

**PROGRAMME****1. L'entretien annuel, point de départ du management**

- La cohérence de l'entretien dans le management
- L'intérêt de réaliser l'entretien
- Les points-clés pour réussir les entretiens

2. La prise de rendez-vous

- Les messages-clés, bien préparer et choisir les bons mots
- Mettre en confiance, déceler et lever les réticences
- Initier le dialogue
- Fixer les dates des entretiens

3. La préparation des entretiens

- L'analyse des résultats
- Connaître les motivations et ambitions de ses collaborateurs
- L'évaluation des niveaux de pratiques professionnelles
- L'identification des axes de développement individuel
- La préparation du plan d'actions

4. L'entretien de face à face

- L'accueil et la présentation du déroulement, le « pCondlan » à suivre
- L'analyse partagée et le diagnostic
- Construire le dialogue à partir de l'expression du collaborateur
- La conclusion et le plan d'actions
- La gestion des comportements

Personnes concernées :

Directeurs de structure, managers
intermédiaires

Pédagogie :

Exercices en sous-groupes
Brainstorming
Simulation des entretiens et réunions
avec jeux de rôles

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant spécialisé

Lieu : Paris**Durée :** 2 jours**Date(s) :**

13 - 14 Novembre 2018

Tarif : 920 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de
déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Mieux connaître son profil et celui de son équipe pour améliorer la qualité de son management
- Identifier les méthodes et outils pour mener efficacement les différentes actions managériales

**PROGRAMME****1. Les comportements et actions pour un management cohérent**

- Identification des comportements et actions pour un management efficace
- Connaître son profil de manager
- Identifier ses points forts et ses axes d'amélioration

2. Adapter son mode de management au profil de l'équipe

- Le mode imposition
- Le mode négociation
- Le mode participatif
- Le mode procédurier

3. Développer la motivation et la cohésion des équipes

- Les ressorts de la motivation
- Clarifier et communiquer les règles collectives
- Savoir donner du sens à ses décisions
- Mener un entretien de motivation

4. Manager les écarts

- La légitimité du manager
- Les erreurs à éviter
- Les différents types d'entretiens de recadrage
- La gestion des personnalités

5. Développer sa communication managériale

- Les différents types de réunions
- Préparer sa réunion
- L'animation et la gestion du groupe

Personnes concernées :

Managers

Pédagogie :

Exercices en sous-groupes
Brainstorming
Mise en situations professionnelles
Training sur les actions pour anticiper les conflits
Training sur des situations de conflits individuels, collectifs et entre 2 collaborateurs

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant spécialisé

Lieu : Paris**Durée :** 2 jours**Date(s) :**

06 - 07 Novembre 2018

Tarif : 920 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €**Formation en intra sur demande**

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Savoir anticiper et gérer un conflit

**PROGRAMME****1. Les différentes sources de conflits**

- Les différences
- La rétribution
- Les catégories de personnel
- Les changements
- Les désaccords

2. Les 3 phases du conflit

- La démotivation
- Le conflit larvé
- Le conflit ouvert

3. Les comportements à développer pour éviter les conflits

- L'écoute active
- Donner du sens aux décisions et aux changements
- Développer une relation constructive

4. Les styles de traitement du conflit

- Le conflit individuel
- Le conflit collectif
- Le conflit entre 2 collaborateurs

5. Les comportements positifs pour sortir d'un conflit

- Identification des comportements
- Autodiagnostic
- Plan de développement individuel

6. Faire face aux comportements de ses interlocuteurs lors d'un conflit

- Le passif
- L'agressif
- Le pointilleux
- Le manipulateur

Personnes concernées :

Chefs de projets occasionnels
Toute personne devant conduire un projet ou souhaitant réorienter son approche du management

Pédagogie :

Études de cas et mises en situation
Élaboration de grilles méthodologiques
Remise de documents

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant spécialisé

Lieu : Paris**Durée :** 2 jours**Date(s) :**

27 - 28 Septembre 2018

Tarif : 920 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Acquérir les principaux outils de la conduite de projets
- Conduire un projet en toute autonomie

**PROGRAMME****1. Structurer le projet**

- Distinguer les différents types de projets
- Identifier les fondements et objectifs du projet
- Élaborer le cahier des charges

2. Prendre en charge le projet

- Établir son plan d'actions : les aspects opérationnels, logistiques et organisationnels
- Inventorier et négocier les ressources nécessaires
- Anticiper les difficultés

3. Planifier, suivre et contrôler le projet

- Mettre en œuvre le cahier des charges et structurer la répartition des tâches
- Déterminer les phases essentielles, mettre en place le calendrier
- Mettre sur pieds les outils de contrôle et de suivi
- Déterminer les étapes de la progression
- Repérer les écarts et les analyser
- Garder la maîtrise des coûts
- Établir les tableaux de bord et réaliser le reporting

4. Coordonner et animer l'équipe projet

- Constituer l'équipe et définir les rôles
- Déterminer les modalités de travail de l'équipe
- Organiser et structurer les échanges
- Mener des réunions d'avancement du projet
- Promouvoir les résultats au sein de l'équipe
- Communiquer les résultats au sein de l'équipe
- Communiquer autour du projet



Personnes concernées :

Tout public

Pédagogie :

Exercices en sous-groupes
Brainstorming
Travail sur son profil
Travail sur son organisation personnelle

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant spécialisé

Lieu : Paris

Durée : 1 journée

Date(s) :

25 Juin 2018

Tarif : 490 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 350 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Mieux se connaître pour mieux s'organiser
- Savoir anticiper et traiter les urgences
- Être capable d'organiser son activité et gérer ses priorités

**PROGRAMME****1. Les profils comportementaux et la répercussion sur l'organisation**

- Les profils comportementaux
- Identifier son profil et sa répercussion sur la gestion du temps
- Les axes de travail pour chaque profil
- Connaître son environnement et anticiper les attitudes

2. Les principes et outils de la gestion du temps

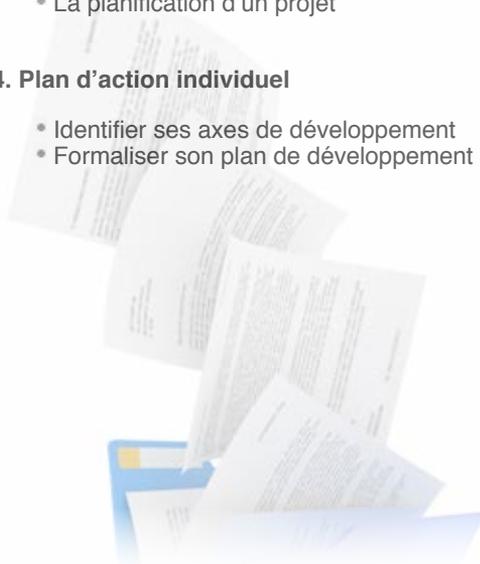
- Les principes de la gestion du temps
- La liste de tâches
- L'ordre et le classement des dossiers
- La gestion des imprévus et des urgences
- La gestion des sollicitations
- Les outils de communication
- Faire face aux sollicitations

3. La gestion quotidienne de son activité

- Les principes clés
- Classer les tâches importantes
- Évaluer la durée des tâches importantes
- Calculer le pourcentage des imprévus
- Formaliser la semaine type
- Faire des arbitrages
- La planification d'un projet

4. Plan d'action individuel

- Identifier ses axes de développement
- Formaliser son plan de développement



Personnes concernées :

Toute personne amenée à animer des réunions et à prendre la parole en public

Pédagogie :

Exercices filmés et commentés
Études de cas et mises en situation
Élaboration de grilles méthodologiques
Remise de documents

Pré-requis : Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant spécialisé dans l'animation de réunion et la vente

Lieu : Paris**Durée :** 2 jours**Date(s) :**

20 - 21 Mars 2018

Tarif : 920 € net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 640 €

Formation en intra sur demande

Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06

**OBJECTIFS**

- Améliorer la qualité de ses animations
- Perfectionner sa communication orale
- Manager par le biais de réunions efficaces

**PROGRAMME****1. Animer efficacement**

- Rôles et fonctions de l'animateur
- Identifier et respecter les phénomènes de groupe
- Distinguer et s'adapter aux différents profils de participants
- Maîtriser la gestion du temps
- S'approprier les techniques d'animation
- Générer l'implication et encourager la production
- Cadrer les discussions et rester centré sur l'ordre du jour
- Savoir débloquer l'absence d'avancée et relancer celle-ci
- Gérer les situations délicates
- Faire face aux tensions et aux désaccords
- Garder la maîtrise des débats
- Clore la réunion et présenter un plan d'actions

2. Délivrer le message et renforcer son impact

- Réussir la phase de concentration
- Canaliser son trac
- Mettre en valeur le message : registre vocal, rythme, modulation, intonation ...
- Capter l'attention : les effets de style, l'implication de l'auditoire, les questionnements
- Utiliser les messages non-verbaux : gestuelle, postures, expressions, regards, déplacements

3. Prendre part aux débats par sa communication orale

- Principes essentiels d'une communication efficace
- Améliorer sa communication orale
- Présenter les règles du jeu
- Définir les rôles de chacun



Personnes concernées :

Directeurs de structure, managers

Pédagogie :

Support écrit
Nombreux échanges tirés de la pratique professionnelle de l'intervenant
Échanges de pratiques

Pré-requis : Aucun

Intervenant(s) :

Consultant spécialisé

Lieu : Paris

Durée : 1 journée

Date(s) :

24 Mai 2018

Tarif : 490 € net par participant
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Tarif adhérent : 350 €

Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :
www.handi-formation.fr
Téléphone : 01 44 23 76 06



OBJECTIFS

- Connaître les aspects juridiques et les enjeux du télétravail
- Permettre par cette approche un conseil efficace
- Savoir décrypter les contrats de travail et ses clauses sensibles



PROGRAMME

1. Les clauses sensibles du contrat de travail dans le cadre du télétravail

- La période d'essai
- La clause de mobilité
- La clause de dédit-formation
- La clause d'objectifs
- La clause de non-concurrence
- La clause d'exclusivité
- La clause de garantie d'emploi
- La clause de forfait

2. Le télétravail

- Définition du télétravail
- Les différentes formes de télétravail
- La mise en place du télétravail dans l'entreprise (cadre juridique)
- Les modalités pratiques du télétravail
- Avantages et inconvénients du télétravail



Bulletin d'inscription

À retourner à CHEOPS 47, Rue Eugène Oudiné - 75013 PARIS

Email : assistante@cheops-ops.org / Tél : 01 44 23 76 06 - Fax : 01 44 23 70 56

• Intitulé de la formation

• Dates

Nom de l'organisme participant

Adhérent Oui Non

Adresse

Code postal Ville

Nom du responsable

Tél Email (responsable)

• Inscrire à cette formation, les personnes ci-dessous énumérées :

Nom - Prénom	Fonction	E-mail + numéro de portable	Coût
Coût total de la formation			
Acompte de 30%			

Le bulletin d'inscription doit être accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du coût total à l'ordre de CHEOPS. Pour les actions de formation financées par un organisme collecteur, la structure participante doit joindre également un chèque d'acompte de 30 % qui lui sera restitué après réception de l'accord de ce dernier.

Je certifie avoir pris connaissance et accepte les modalités d'inscription et conditions générales de participation annexées.

Fait à....., le.....

Cachet & Signature :



Conditions générales de vente

• Tarification

Pour les formations en inter-entreprises, se reporter aux programmes de formation du catalogue.
Pour les formations en intra-entreprise, le tarif oscillera de 1 810 € * à 2 200 € TTC la journée plus les frais annexes. (* Tarif adhérents)

• Modalités d'inscription

L'inscription aux stages de formation de CHEOPS ne sera effective qu'à compter de la réception du bulletin d'inscription dûment complété ainsi que du chèque d'acompte de 30 % du coût total de la formation. Ce chèque ne sera encaissé par CHEOPS qu'une fois la formation réalisée.

Les inscriptions se font par ordre de réception jusqu'à concurrence des places disponibles. Elles seront confirmées au plus tard 4 semaines avant le début du stage par CHEOPS.

CHEOPS fera ensuite parvenir la convocation précisant le lieu exact du stage, les heures de début et de fin de celui-ci ainsi que le programme de formation et tous les renseignements pratiques nécessaires. Afin de garantir la qualité de nos formations, nous tenons à limiter à 12 le nombre de participants à chaque stage. Il est donc fortement conseillé de s'inscrire aux formations le plus tôt possible (délai minimum : 4 semaines avant le début de la formation).

En fonction du nombre d'inscrits, CHEOPS pourra être amené à annuler, reporter ou dédoubler un stage. Les participants inscrits seront immédiatement informés. Si ce report entraîne un empêchement pour un stagiaire à participer à une session, son organisme d'origine aura le choix entre le remplacement par une personne ayant les mêmes besoins en formation, ou le remboursement des sommes éventuellement versées.

En cas d'annulation tardive du fait d'un participant (moins de 15 jours avant le début du stage), nous nous réservons le droit de conserver le chèque d'acompte versé à la souscription.

• Conditions de participation

Le coût par participant figure sur la fiche descriptive contenue dans le catalogue édité par CHEOPS. Le coût est applicable pour les inscriptions fermes (reçues et confirmées) concernant les sessions programmées dans le catalogue. Le coût pédagogique est forfaitaire sans TVA (exonération). Les frais annexes (hébergement, repas et déplacement) restent à la charge directe des structures participantes et sont à régler sur place.

Toute session commencée est due en totalité. En cas d'annulation en cours de stage à l'initiative de CHEOPS, les frais de déplacement des participants seront alors remboursés. À l'issue de la formation, CHEOPS établit la facture et adresse une attestation de formation ainsi qu'une copie des feuilles d'émargement à la structure participante.

• Informations légales

N° de déclaration d'activité : **11 75 51 448 75** enregistré auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. N° de siret : **751 984 972 00016**

VOS CONTACTS FORMATION :

Christine BROULEAU :
Chargée de Mission Formation

Tél. : 01 44 23 59 21

Magali GIBERNE :
Assistante Formation

Tél. : 01 44 23 76 06

Gilles LENICE : Délégué Général
CHEOPS : 47 rue Eugène Oudiné 75013 Paris

Inscriptions via notre site

www.handi-formation.fr

Je cherche
une formation



Je consulte les
programmes



Je m'inscris



Ma demande
est prise en charge



47 Rue Eugène Oudiné
75013 PARIS
Tél : 01 44 23 76 06
Fax : 01 44 23 70 56
assistante@cheops-ops.org

Inscrivez-vous sur www.handi-formation.fr